

# **ANNEXE N°1**

 **LISTE DES POSTES DE TRAVAIL AU 31 DECEMBRE 2013**

SECTION	NOM	FONCTION	EFFECTIF 31.12.2013	BUDGET 2014	BUDGET 2013	COMPTES 2012	ATTRIBUTION 2014	PART	
<b>Administration générale</b>	Blanc J. Feijoo C.	Organiste	1	TPV	TPV	TPV	580 Temples et cultes	100	
		Secrétaire	1	100	100	100	110 Administration	70	
	Gay C.	Secrétaire		1	65	65	65	322 Refuge forestier	5
			357 Salle de spectacles					10	
			410 Service technique					15	
	Maurer L. Stehlin R. Sahli I.	Apprenti Préposé de l'Office de la population Secrétaire municipale		1	100	100	100	110 Administration	50
								5	
								35	
								10	
<b>Aff. culturelles et loisirs</b>	Perreten S. Vermot F.	Assistante de bibliothèque	1	50	50	50	152 Bibliothèque	100	
		Bibliothécaire responsable	1	100	100	100	152 Bibliothèque	100	
<b>Bâtiments</b>	Bandade L.	Concierge	1	100	100	100	154 Local Mollie-Margot	10	
							322 Refuge forestier	10	
							353 Groupe scolaire	45	
							354 Collège du Jorat	10	
							357 Salle de spectacles	25	
	Lazic D. Lazic S.	Concierge Concierge principal	1	30	30	30	30	353 Groupe scolaire	100
								353 Groupe scolaire	15
	Monney M. Poux C.	Apprenti (jusqu'au 30.11.2012) Concierge	1	100	100	100	100	357 Salle de spectacles	60
								512 Transport local des élèves	25
	Romao Camilo C.	Concierge	1	100	100	100	100	170 Sports	10
								353 Groupe scolaire	25
								354 Collège du Jorat	10
								357 Salle de spectacles	30
								512 Transport local des élèves	25
	Mandelli M.	Concierge	1	100	100	100	100	152 Bibliothèque	10
								350 Maison de commune	40
								351 Agora	5
352 Collège de Savigny								35	
357 Salle de spectacles								10	
350 Maison de commune								30	
353 Groupe scolaire								30	
Shala U.	Concierge	1	35	35	35	35	357 Salle de spectacles	30	
							531 Service psychopédagogiq	5	
							580 Temples et cultes	5	
							352 Collège de Savigny	100	

SECTION	NOM	FONCTION	EFFECTIF 31.12.2013	BUDGET 2014	BUDGET 2013	COMPTES 2012	ATTRIBUTION 2014	PART
Eaux	Cordey P.	Ouvrier	1	100	100	100	460 Réseau égouts 810 Service des eaux	60 40
	Richard R.	Resp. du service des eaux (jusqu'au 28.02.2014)			100	100		
	Schaer C.	Resp. du service des eaux (dès le 01.09.2013)	1	100			460 Réseau égouts 810 Service des eaux	60 40
Cantine scolaire	Oertlé Isabelle	Educatrice responsable	1	32	32	32	570 Cantine scolaire	100
	Auxiliaire	Auxiliaire	1	23	23	23	570 Cantine scolaire	100
Ecoles	Damjanovic D.	Chauffeur de bus scolaire	1	100	100	100	512 Transport local des élèves 352 Collège de Savigny	85 15
	Desarzens Ph.	Chauffeur de bus scolaire (jusqu'au 31.03.2013)			85	85		
	Fonjallaz J.-M.	Chauffeur de bus scolaire	1	83		83	512 Transport local des élèves	100
	Junod C.	Chauffeur de bus scolaire	1	83.58	83.58	83.58	512 Transport local des élèves	100
	Kupferschmid F.	Chauffeur de bus scolaire	1	57	57	57	512 Transport local des élèves	100
	Stehlin R.	Responsable des bus scolaires		45	45	45	512 Transport local des élèves	100
Finances	Bigler Elodie	Aide-comptable	1	100	90	90	110 Administration 322 Refuge forestier 357 Salle de spectacles 410 Service technique	89 4 4 3
	Pasche B.	Boursier communal	1	100	100	100	110 Administration	100
Service technique	Vaccarello M.	Technicien communal	1	100	100	100	410 Service technique 420 Aménagement du territoire	66 34
Travaux	Cornut J.	Ouvrier et huissier suppléant	1	100	100	100	322 Refuge forestier 431 Réseau routier	4 96
	Feusi C.	Responsable de la voirie et huissier	1	100	100	100	101 Conseil communal 431 Réseau routier	10 83
	Lavanchy F.	Ouvrier	1	100	100	100	640 Inhumations 181 Abribus Claie-aux-Moines	7 5
	Métraux C.	Ouvrier	1	100	100	100	431 Réseau routier 181 Abribus Claie-aux-Moines	95 5
	Nessi P.	Responsable des espaces verts	1	100	100	100	431 Réseau routier 440 Entretien parcs, promenades	88 7
	Déchetterie	Responsable de la déchetterie	1	100			440 Entretien parcs, promenades 450 Déchets	100 100
<b>Totaux</b>		<b>Rapports à 100 % sans les TPV</b>		<b>26.6</b>	26.5	26.3	<b>= ETP (équivalents temps plein)</b>	
<b>Totaux</b>		<b>Nombre de postes (personnes) = effectif</b>		<b>32</b>	32	32		

### Remarques

1. TPV = temps partiel variable
2. Les colonnes "Budget" et "Comptes" indiquent la durée de travail
3. La colonne "Part" est la répartition de la durée du travail

# **ANNEXE N°2**

 **RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DE LAUSANNE REGION**

# Rapport d'activités

# 2013

## **TABLE DES MATIERES**

Mot du président	3
Association Lausanne Région	4
Agglomération et territoire	6
Economie et entreprises	9
Mobilité	15
Plate-forme intergénération	17
Dépendances	20
Sports	23
Tourisme	25
Conclusion	26
Liste des abréviations	27

## MOT DU PRESIDENT

Madame, Monsieur,

A la présidence de Lausanne Région depuis 1998, je partage avec les 29 communes de la région lausannoise tous les objectifs d'un développement régional ambitieux. Les actions et les réflexions dont l'intérêt nécessite une démarche dépassant les frontières d'une commune sont confiées à Lausanne Région afin d'être traitées dans une perspective collective.

C'est avec grand plaisir que nous vous confions, au travers de ces lignes, le détail du travail effectué par l'équipe de Lausanne Région, en collaboration avec ses divers partenaires, qu'ils soient privés, publics ou institutionnels. Les nombreuses réalisations ont été rendues possibles grâce à la mobilisation des communes qui œuvrent au développement harmonieux de notre région.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à la région lausannoise qui s'agrandit et se développe de façon coordonnée grâce à la volonté de ses communes !

Gustave Muheim  
Président de Lausanne Région

## ASSOCIATION LAUSANNE REGION

Les actions et les réflexions dont l'intérêt nécessite une démarche dépassant les frontières d'une commune sont confiées à Lausanne Région afin d'être traitées dans une perspective collective. Lausanne Région travaille par thématique sur demande de ses 29 communes membres. Ainsi, elle coordonne les commissions et les groupes de travail avant de présenter ses travaux aux secteurs et à l'Assemblée générale.

Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de questions liées à la petite enfance, à la formation des jeunes, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir un bassin de population de plus de 270'000 habitants (38 % du canton de Vaud).

### Communes membres

Secteur Ouest	Secteur Nord	Secteur Est
Lausanne	Lausanne	Lausanne
Bussigny-près-Lausanne	Bottens	Belmont-sur-Lausanne
Chavannes-près-Renens	Breteigny-sur-Morrens	Epalinges
Crissier	Cheseaux-sur-Lausanne	Lutry
Ecublens	Cugy	Mézières
Prilly	Froideville	Montpreveyres
Renens	Jorat-Menthue	Paudex
Saint-Sulpice	Jouxens-Mézery	Pully
Villars-Ste-Croix	Le Mont-sur-Lausanne	Savigny
	Morrens	Servion
	Poliez-Pittet	
	Romanel-sur-Lausanne	

### Le législatif de Lausanne Région : l'Assemblée générale (AG)

Le département Affaires Régionales a organisé deux AG Lausanne Région en 2013. Les comptes ont été adoptés le 21 mars 2013 lors de la session printanière tenue à l'Opéra de Lausanne. L'AG d'automne, qui a eu lieu le 5 septembre 2013 à Chavannes-près-Renens, a notamment adopté le budget 2014.

### L'exécutif de Lausanne Région : le Bureau de coordination (BC)

Présidé par Gustave Muheim (syndic de Belmont), le BC a suivi le travail des trois départements de Lausanne Région. Les comptes, le budget et les objets relatifs à chaque commission ont été étudiés. Outre le suivi des travaux des départements, détaillés dans ce rapport d'activités, le BC a :

- attribué une subvention au **Conseil de Jeunes** de Lausanne pour l'accueil du Parlement Suisse des Conseils des jeunes ;
- incité les communes à accepter de verser des fonds au **Vivarium** conditionné par l'aboutissement du sursis concordataire;

- accepté le principe de percevoir une cotisation d'environ CHF 0.10/habitant, dès 2014, afin de financer les différents frais inhérents aux contrôles de **récoltes privées de champignons** ;
- accepté le principe de soumettre aux communes une subvention pour la rénovation de la barque **la Vaudoise**.

## **Le financement de Lausanne Région**

La gestion des budgets est dévolue aux départements de Lausanne Région. La comptabilité de Lausanne Région, auditée annuellement par un réviseur externe, est assurée par le département des Affaires régionales. Le contrôle et la validation des dépenses est de la responsabilité du BC. Le fonctionnement 2013 de Lausanne Région a été assuré par une cotisation, hors agglomération, de CHF 6.66/habitant. Il est à noter que la cotisation de la plate-forme Territoire et Equipements a été abaissée en rapport au budget adopté en AG.

Le rendement de la trésorerie de Lausanne Région ayant été nettement diminué, le BC a décidé de proposer aux communes membres des prêts d'urgence à court terme à taux préférentiel.

## **Les employés de Lausanne Région**

Outre la présidence, assurée par Gustave Muheim (Syndic de Belmont), l'équipe de Lausanne Région est composée de 6 personnes qui travaillent pour un équivalent 4,4 EPT.

Celle-ci n'a subi aucun changement en 2013.

Le règlement de remboursement des frais du personnel a été accepté par l'administration cantonale des impôts.

# AGGLOMERATION ET TERRITOIRE

## Projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM) 2012

Le rapport d'examen de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) sur les projets d'agglomération a été mis en consultation jusqu'à fin octobre 2013. Le Conseil fédéral a l'intention de soutenir, à hauteur d'environ 1,6 milliard de francs, les projets d'agglomération dits de 2<sup>ème</sup> génération, dont la réalisation est prévue à partir de 2015. Le PALM 2<sup>ème</sup> génération, déposé en juin 2012, a été le mieux apprécié de Suisse avec une note sur le contenu de 9/10 pour les « effets des mesures prévues ». La participation de la Confédération pour les projets de 2<sup>ème</sup> génération du PALM s'élève à 35 % et correspond à CHF 135 millions. Le coût relativement élevé des mesures proposées dans le cadre du PALM 2<sup>ème</sup> génération a pénalisé l'ensemble du projet par rapport à celles déposées en 2007.

Lausanne Région a contribué à ce succès, par la mise à disposition des ressources financières nécessaires à l'accomplissement du dossier déposé à Berne. Pour rappel, Lausanne Région participe à hauteur de 40 % au coût de ces études. Le Canton et Région Morges complètent ces financements à raison de, réciproquement, 50 % et 10 % des coûts.

## Bureau du PALM

D'une façon générale, Lausanne Région poursuit son étroite collaboration avec le bureau du PALM.

Selon la convention ratifiée avec le Canton, Lausanne Région participe directement aux travaux du bureau du PALM à raison d'un 40 % équivalent plein temps (EPT). Ces prestations ont été revues à la baisse au fur et à mesure que de nouveaux postes se sont créés au Bureau du PALM. Une participation en ressources humaines avait été négociée en lieu et place d'un apport financier direct de Lausanne Région. A ce titre, il s'est agi de :

- préparer les Comités de Pilotage (COPIL) du PALM qui se sont réunis à cinq reprises en 2013, ainsi que les groupes techniques qui les précèdent;
- participer à différents groupes de travail, notamment ceux relatifs à la communication du PALM ou au projet des Axes forts (réseau-t).

En l'absence d'un chef de projet du PALM, les schémas directeurs et les services cantonaux se sont répartis la gestion des études du PALM. Lausanne Région s'est chargée de la gestion du Bureau (budgets, comptabilité et administration) et de la communication du PALM.

En octobre 2013, Mme Silva Müller Devaud, chargée de communication du PALM, a quitté ses fonctions pour reprendre un poste à Berne. Après avoir grandement contribué à faire connaître ce beau projet auprès des communes et de la population, Mme Müller Devaud a décidé de relever un nouveau défi professionnel. Elle continue cependant sa collaboration avec Lausanne Région à raison d'un 20 % EPT.

L'engagement du futur chef de projet est subordonné aux conclusions de l'étude en cours sur l'organisation des structures du PALM, menée par l'Unité Conseil et Appuis du Canton (UCA).

Un intense travail a été accompli en 2013 en collaboration avec l'UCA, afin de clarifier les missions et les tâches du Bureau du PALM, en complément ou en complémentarité à celles du Canton et des schémas directeurs. Ce travail a permis d'estimer les ressources nécessaires à l'accomplissement des missions pour la réalisation du PALM. Ces travaux sont toujours en cours et devraient aboutir en 2014.

## **Assurer la coordination**

Au titre d'association de communes, Lausanne Région assure différentes tâches de coordination, dont notamment :

- la coordination entre les président-e-s des cinq schémas directeurs (les 5 secteurs qui composent l'agglomération Lausanne Morges). A ce titre, Lausanne Région organise avant chaque Comité de pilotage (COFIL), une séance rassemblant les président-e-s des schémas directeurs, aussi nommée Conférence des Présidents, afin de préparer les décisions du COFIL. Les chefs de projets des cinq secteurs sont également associés à ces rencontres ;
- la participation aux séances des Groupes politiques (GROFIL) des schémas directeurs ;
- le lobbying auprès des instances cantonales et la Confédération afin de défendre les intérêts des communes ;
- la réalisation d'actions de communication et diverses participations à des manifestations.

## **Les actions de communication :**

### **18 reportages relatifs aux projets du PALM ont été réalisés par La Télé**

Les communes et le grand public ont pu découvrir les objectifs et les thématiques abordés dans le PALM au travers des 18 émissions de 6 minutes coproduites par Lausanne Région et La Télé. Celles-ci ont été diffusées sur les petits écrans entre septembre 2013 et janvier 2014 à raison d'un épisode par semaine, suivi de 8 rediffusions.

Pour chaque émission, Lausanne Région a collaboré avec Région Morges pour élaborer et transmettre les points clés à l'équipe de La Télé. 36 interviews ont été organisées avec les élus politiques de la région et les responsables techniques. Lausanne Région a appuyé La Télé lors de l'importante récolte d'informations pour réaliser les 18 reportages.

Un grand merci à tous les participants qui ont joué le jeu de l'interview en studio et aux schémas directeurs qui ont alimenté le contenu de ces émissions.

L'image ci-dessus concerne le reportage sur l'urbanisme, présenté le 25 septembre 2013. Les deux intervenants de l'épisode no 2 sont M. Gil Reichen, Syndic de Pully, et M. Philippe Gmür, chef du Service cantonal du développement territorial.

Toutes les émissions sont disponibles sur le site du PALM : [www.lausanne-morges.ch](http://www.lausanne-morges.ch) ou en rediffusion sur le site de la Télé. En tant que coproducteur des émissions, Lausanne Région peut mettre à disposition des communes ou des projets ce matériel didactique. La liste complète des reportages thématiques :

## **Organisation de la Conférence d'agglomération**

En présence de notre assemblée générale du 21 mars 2013, qui s'est tenue à l'Opéra de Lausanne, Lausanne Région a organisé une Conférence d'agglomération adressée aux municipalités des communes membres du PALM.

Une présentation élaborée de l'état d'avancement des mesures A du PALM 2007 a été proposée aux 80 membres des exécutifs communaux présents. Ils ont été informés de l'évolution des infrastructures (tram, LEB, Réseau tl et MBC), ainsi que des projets d'urbanisation.

A cette occasion, Mme la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite s'est exprimée sur le calendrier des futurs projets présentés dans le cadre du PALM 2012 (2<sup>ème</sup> génération) dont le dossier est évalué par la Confédération, ainsi que sur les projets en cours. Accompagnée par les Présidents des schémas directeurs, ils ont répondu aux questions de l'auditoire.

## **Manifestation « Nord Lausannois 2030 » à l'aéroport de la Blécherette**

Afin de donner aux visiteurs une vision globale de l'agglomération Lausanne-Morges, le Nord lausannois et Centre Lausanne ont présenté le 25 mai 2013, à l'aéroport de la Blécherette, leurs projets majeurs, en collaboration avec les secteurs de l'Est, de l'Ouest et de Région Morges.

Plus d'un millier de personnes ont visité l'exposition Nord Lausannois 2030, dont l'invitée d'honneur était la Conseillère fédérale, Mme Doris Leuthard. Accompagnée de Mme Nuria Gorrite et de Mme Béatrice Métraux, Conseillères d'Etat, Mme Leuthard a fait le tour de l'exposition avant de s'adresser au public. Elle a, entre autre, commenté les projets qui lui ont été délivrés en juin 2012 et qui sont évalués en vue d'un cofinancement de la part de la Confédération.

Lausanne Région a soutenu financièrement cette opération et a participé à l'animation des stands et à l'accueil des invités le jour de la manifestation.

## **ECONOMIE ET ENTREPRISES**

L'année 2013 fut celle du développement des activités menées par le Département Promotion économique de Lausanne Région. A ce titre, le Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL), ainsi que les actions de communication et les partenariats en matière de promotion économique ont connu des évolutions réjouissantes. Ils ont permis de renforcer la position des services de promotion économique de l'association régionale auprès de ses publics cibles. En outre, le Département a poursuivi une collaboration fructueuse avec le canton de Vaud, la CODEV et ses nombreux partenaires œuvrant pour la promotion de l'économie aux plans cantonal, inter-cantonal et national.

### **Commission promotion économique**

La Commission promotion économique de Lausanne Région est présidée par Susanne Perrudet, Municipale à Villars-Ste-Croix. Cette commission représente l'organe de réflexion de la promotion en faveur du tissu économique régional. Son travail se concentre sur la définition des actions prioritaires de promotion économique, du renforcement des collaborations ou encore sur l'étude de nouvelles opportunités de mise en valeur de l'économie régionale.

En 2013, la Commission s'est réunie à trois reprises et a été informée de l'ensemble des travaux menés par le Département. Ces rencontres ont notamment permis d'aborder les thèmes suivants :

- Organisation des trophées PERL 2013, évolution du Prix et réflexions autour de la mise en place d'un partenariat avec La Télé pour l'édition 2014 de la manifestation.
- Activité du Fonds Capital Développement de Lausanne Région.
- Participation à diverses manifestations de promotion économique.
- Mise en place d'un partenariat avec l'association PACTE.
- Projets entrepreneuriaux soutenus pendant l'année et préavis accordés au titre de la LADE.

### **Compte-rendu des travaux 2013 :**

#### **Prestations directes dans le cadre du « Service entreprises »**

Le Département Promotion économique gère un « Service entreprises » dans le cadre duquel il offre gratuitement des aides directes d'appui à la création et au développement des projets entrepreneuriaux. Ces aides recouvrent des prestations telles que l'information et les premiers conseils aux entrepreneurs, l'aide à la structuration de projets, l'orientation des porteurs de projets et la mise en contact avec les organismes partenaires du réseau. Il informe sur les soutiens financiers en fonction des spécificités des projets, le soutien dans la recherche de terrains et locaux pour les activités situées sur le territoire des communes-membres de l'association régionale.

Naturellement, le Département réalise une promotion active de ses propres « soutiens » à savoir le Fonds Capital Développement et les trophées PERL. Ces deux outils ont connu un succès grandissant en 2013.

Les prestations susmentionnées sont offertes aux porteurs de projets qui ont une entreprise sur le territoire des communes-membres de l'association régionale ou qui souhaitent y développer une activité entrepreneuriale. Ces services concernent tous les types d'entreprises, y compris les indépendants, et tous les stades de développement de projets.

En 2013, le Département Promotion économique a pu accompagner ainsi avec les services susmentionnés **107 projets et entreprises existantes**. 16 demandes de recherches de terrains et de locaux ont été prises en charge dans le cadre des dossiers soutenus. La collaboration établie avec les communes-membres et les schémas directeurs, qui ont partagé l'information concernant les différents objets immobiliers disponibles, a été hautement appréciée.

## **Fonds Capital Développement Lausanne Région**

Début 2013, deux demandes de prêts ont été analysées par le Comité de sélection du Fonds Capital Développement. A la suite de cette analyse, un nouveau prêt a été accordé. Quant à la deuxième demande, elle a été préavisée négativement. Le prêt accordé vient soutenir le développement et la croissance d'une jeune société innovante établie dans la région lausannoise.

En outre, le Département Promotion économique administre un autre prêt accordé par le passé, toujours en cours de remboursement. Lausanne Région gère ainsi deux prêts à fin 2013.

Une nouvelle demande, accueillie favorablement par le Bureau de coordination (BC), a été déposée en automne 2013. Le montant du prêt sera versé en janvier 2014 pour soutenir un projet entrepreneurial novateur, en phase de commercialisation.

Courant 2013, le modèle de contrat de prêt utilisé jusqu'ici a été intégralement revu avec l'aide d'un cabinet juridique. Cette révision a permis de mettre le contrat-type en conformité avec les pratiques actuelles en droit des entreprises.

## **Les actions de valorisation du tissu économique régional :**

### **PERL – Prix Entreprendre Région Lausanne**

Avec près de 300 participants, la 11<sup>e</sup> cérémonie PERL a récompensé 5 projets entrepreneuriaux innovants établis sur le territoire de Lausanne Région. Ce concours est organisé par l'association régionale et est principalement porté par les communes membres de Lausanne Région (modèle unique en Suisse valorisant spécifiquement l'innovation entrepreneuriale locale).

Cet évènement régional a pu compter sur ses 5 partenaires de choix qui ont offert un soutien financier ainsi que des prestations aux lauréats. Lausanne Région rend hommage à ses partenaires qui sont la Banque Cantonale Vaudoise, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Capital Proximité, GENILEM et *24 Heures*.

Depuis son lancement en 2003, le jury du PERL a récompensé **46 projets**, pour un montant total de **CHF 1'060'000.00**.

La nouveauté de cette édition est l'introduction d'une récompense spéciale dédiée à la micro-entreprise. Ainsi, avec un montant supplémentaire de CHF 10'000.00, Lausanne Région a décidé de primer une société présentant ce statut, reconnaissant ainsi l'importance grandissante du micro-entrepreneuriat.

Grâce à un travail réalisé en 2012 déjà pour renforcer la visibilité de l'appel à candidature, l'édition 2013 a connu une augmentation du nombre de dossiers déposés (45 dossiers contre 20-25 en moyenne pour les éditions précédentes). Ce développement est la résultante d'une campagne de communication intensive, avec distribution d'affiches et de dépliants dans les communes et auprès de tous les partenaires, publicités mises à disposition par *24 Heure*, etc. Lausanne Région salue ici l'implication de ses communes-membres et des partenaires de promotion économique qui ont largement contribué à la diffusion du Prix.

Enfin, il faut souligner qu'en 2013, le Département Promotion économique de Lausanne Région a travaillé à la mise sur pied d'un nouveau concept pour PERL 2014. Un partenariat a été établi avec La Télé afin de renforcer la visibilité apportée aux lauréats et nominés ainsi qu'à l'image de ce Prix unique. Ce concept vise à permettre de renforcer les retombées du Prix pour les entreprises sélectionnées, ceci au profit du dynamisme du tissu économique de la région.

### **Soutien aux Ateliers de la Ville de Renens, à Microcrédit Solidaire Suisse et à La Muse Lausanne**

Lausanne Région a renouvelé son appui financier en faveur des **Ateliers de la Ville de Renens** et de **Microcrédit Solidaire Suisse**. Ces institutions représentent indéniablement des éléments précieux du dispositif d'aide en faveur des entrepreneurs, l'un dans le domaine de l'hébergement et de l'accompagnement, l'autre en matière de financement.

Suite à une décision prise en 2012 par le Bureau de Coordination (BC) sur proposition du Département Promotion économique, Lausanne Région a aussi apporté un soutien financier au nouvel espace de coworking « **La Muse Lausanne** ». Il s'agit d'un concept novateur en matière de soutien à l'entrepreneuriat local. Il consiste à mettre à disposition des entrepreneurs un espace de travail partagé. De plus, son organisation offre la possibilité d'interagir avec un réseau de travailleurs encourageant ainsi l'échange et l'ouverture.

L'offre de « La Muse Lausanne » est à la fois différente et complémentaire aux autres dispositifs et organismes de soutien à l'entrepreneuriat actifs dans la région. Pour cette raison, Lausanne Région, en partenariat avec le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne, a décidé de soutenir financièrement le fonctionnement de cette nouvelle structure sur la période 2013-2015.

### **Collaboration avec PACTE dans le cadre des Cafés Entreprendre**

Lausanne Région a poursuivi la collaboration fructueuse établie de longue date avec l'association PACTE (des Paroles aux Actes) qui a pour mission de promouvoir les femmes dans l'économie. Suite aux échanges constructifs menés en 2012, un partenariat de collaboration a été mis sur pied en 2013 entre le Département Promotion économique de Lausanne Région et PACTE, ceci afin de co-organiser les « Cafés Entreprendre » à Lausanne. En 2013, deux manifestations ont ainsi été réalisées, réunissant une quarantaine de participants. Ces rencontres permettent aux porteurs de projet (femmes et hommes) des échanges avec des experts spécialisés dans des domaines tels que le financement, la vente, les aspects légaux ou encore la stratégie web, le tout dans une ambiance informelle et ouverte au dialogue.

## **Participation au MIPIM 2013 – Marché International des Professionnels de l'Immobilier**

Il s'agit de la 6<sup>ème</sup> participation de Lausanne Région à cette convention internationale qui s'est déroulée à Cannes du 11 au 15 mars 2013. Ce forum mondial est une manifestation d'envergure qui permet la rencontre entre les décideurs de l'industrie internationale, les promoteurs, les investisseurs et les représentants politiques et économiques de nombreux pays, régions, agglomérations et villes.

La délégation régionale était composée de Gustave Muheim, président de Lausanne Région, de Gil Reichen, Syndic de Pully et président du SDEL, de Pascale Seghin, cheffe de projet du SDEL, de Jacques Baudet, chef de projet du SDNL, ainsi que de Patrizia Marzullo Darbellay et Irina Sakharova Quitt, respectivement secrétaire générale et déléguée à la promotion économique de Lausanne Région, qui représentaient l'équipe opérationnelle de l'association.

Lausanne Région participe à la manifestation sous l'égide de Lake Geneva Region, consortium constitué d'une quarantaine de partenaires privés, des cantons de Genève et de Vaud, des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, ainsi que d'autres associations régionales.

Représentée par Mme Sakharova Quitt, Lausanne Région participe au consortium organisateur du stand Lake Geneva Region au MIPIM.

Dans ce cadre, Lausanne Région a œuvré en 2013 pour promouvoir une présentation plus dynamique des différents projets de développement territorial. Elle a proposé de les visualiser au travers d'une table tactile interactive. Une coordination active a été établie pour présenter, de manière unifiée, les projets du PALM et ceux du Grand Genève. Cette « mise en scène » des projets d'urbanisation grâce au nouvel outil interactif s'est avéré l'élément fort de l'édition 2013. Grâce à son succès cette solution sera reconduite en 2014.

Tout au long du MIPIM, la délégation de Lausanne Région a participé à plusieurs événements, tels que les visites et les discussions avec des responsables de villes et d'agglomérations présentant différents projets (développements de quartiers, projets de promotion de pôles d'activités économiques, etc.), la participation à la conférence de Lake Geneva Region sur le thème « La mobilité, moteur du développement urbain » ainsi qu'à différents événements organisés par des entreprises.

## **CODEV – Coordination du développement économique vaudois**

La CODEV est composée des représentants techniques des 10 associations régionales vaudoises. Elle a pour but de mener une réflexion constructive sur le développement économique et touristique, de partager les connaissances et expériences et de veiller à une cohérence des actions sur le plan cantonal. Hormis les séances plénières, les travaux sont effectués au sein de deux plateformes ; l'une est consacrée au développement régional et l'autre au développement économique. Dans le cadre de cette dernière dédiée au développement économique, Lausanne Région a pris une part active aux débats menés.

L'association, par le biais de sa déléguée à la promotion économique, a aussi représenté la CODEV à l'occasion du salon entrepreneurial *bitoubi* (salon dédié aux fournisseurs et prestataires de services et de biens d'équipement pour les PME) organisé à MCH Beaulieu Lausanne les 5 et 6 juin 2013.

## **Communication : la newsletter du Département de Promotion économique**

Le lancement de la newsletter électronique représente un élément fort des activités menées par le Département Promotion économique. Cette lettre d'information, développée au printemps et durant l'été 2013, a été distribuée à deux reprises, en septembre et en novembre 2013. L'objectif est d'en faire une publication du Département éditée sur une base bimensuelle. Elle s'adresse à un large public, tel que les responsables des communes-membres, les entreprises, les porteurs de projets entrepreneuriaux et tous ceux qui s'intéressent à l'entrepreneuriat dans la région lausannoise.

La publication offre un large éventail d'informations sur les manifestations entrepreneuriales, les organismes de soutien, l'actualité des sociétés de la région et leurs succès. Elle attire naturellement l'attention sur les outils développés par Lausanne Région au profit des entreprises.

## **Représentation et réseautage**

En 2013, Lausanne Région a continué à mener une activité intense en matière de réseautage avec l'objectif de faire connaître la promotion économique régionale et ses prestations auprès des créateurs, des entrepreneurs et des partenaires du réseau de soutien. Pour ce faire, elle a notamment participé aux actions suivantes :

- Lausanne Région a présenté les services qu'elle offre en matière de promotion économique auprès de la représentation suisse de la Chambre de commerce et d'industrie de la Fédération de Russie, à l'occasion des « pique-niques » entrepreneuriaux de La Muse Lausanne, au Comité de la SIC Lausanne et environs, à l'occasion d'un déjeuner-rencontre organisé par Réseau Entreprendre, à l'occasion de rencontres avec divers partenaires, notamment les directions de l'EHL et de la Business School of Lausanne, présentation à l'occasion du workshop organisé par International Link et des Café Entreprendre co-organisés avec PACTE, à l'occasion d'une rencontre avec l'association PME Université, etc.
- Lausanne Région a participé à de nombreuses manifestations de réseautage et assemblées générales, notamment Forum économique de la Côte, 21<sup>e</sup> Forum de l'économie vaudoise, Swisstainability Forum, BioAlps Networking Day et 4à6 Bioalps, assemblées de Capital Proximité, de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, etc.

## **Préavis dans le cadre de la LADE et collaborations avec le Canton de Vaud**

En tant qu'association régionale, Lausanne Région préavise les demandes de subventions provenant des communes, des schémas directeurs ou d'autres instances privées, selon la Loi sur l'appui au développement économique (LADE). En 2013, au total 13 préavis ont été acceptés par le SPECo :

- 2 préavis ont été rédigés pour un soutien financier concernant des projets de développement territorial.
- 11 préavis ont appuyé des demandes de soutien financier pour des manifestations ou des études de faisabilité liées à l'organisation d'événements.

Le total des prêts et aides à fonds perdus octroyés avec un préavis de Lausanne Région s'élevé pour 2013 à CHF 302'010.00. Cette activité est répartie entre les Départements de Promotion économique et d'Agglomération & territoire, qui préparent les décisions ensuite cosignées par le Président.

### La liste de préavis ayant obtenu un soutien cantonal :

Dossier n°	Porteur de projet	Nom du projet	Type de projet	Coût total du projet	Montant de l'aide accordée par le SPECo
1	TJ Studio	TJ Showroom du 30 janvier au 1er février 2013 à l'Hôtel Place Lausanne + défilé au dépôt TL de Perrelet.	Manifestation	SFr. 51'000.00	SFr. 5'000.00
2	Schéma directeur de l'ouest lausannois	Chantier 2 / Croix du Péage / Lignes directrices et stratégies d'aménagement, phase 1	Etude	SFr. 29'640.00	SFr. 7'410.00
3	Schéma directeur du nord lausannois	Portes ouvertes du Nords lausannois, le 25 mai 2013, venue de la Conseillère fédérale Doris Leuthard	Mesure organisationnelle	SFr. 75'000.00	SFr. 12'500.00
4	CHUV - Département de Psychiatrie. SUPEA, Unité de Recherche	16ème Conférence européenne sur le développement psychologique (EADP) du 3 au 7 septembre 2013 à Lausanne	Manifestation	SFr. 292'200.00	SFr. 9'600.00
5	Fédération Equestre Internationale (FEI)	FEI Sports forum international du 8 au 9 avril 2013 à l'IMD de Lausanne	Manifestation	SFr. 208'000.00	SFr. 7'500.00
6	Société internationale des maladies autoinflammatoires systémiques (ISSAID)	Congrès Autoinflammation 2013, du 22 au 26 mai 2013 au CHUV à Lausanne	Manifestation	SFr. 220'000.00	SFr. 5'000.00
7	EPFL - Faculté des sciences et techniques de l'ingénieur	Congrès SPARS du 8 au 11 juillet 2013 à Lausanne	Manifestation	SFr. 64'800.00	SFr. 5'000.00
8	Association des comités nationaux olympiques (ACNO)	Assemblée générale extraordinaire de l'ACNO du 13 au 17 juin 2013 à Lausanne	Manifestation	SFr. 3'238'000.00	SFr. 40'000.00
9	UNIL	Congrès IAPR (International Association for the Psychology of Religion) du 27 au 30 août 2013 à l'UNIL	Manifestation	SFr. 91'779.54	SFr. 5'000.00
10	UNIL	26e Conférence du consortium sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche (CHER) du 9 au 11 septembre 2013 à l'UNIL.	Manifestation	SFr. 64'966.00	SFr. 5'000.00
11	UCI - Union Cycliste Internationale	1er Forum Mondial du Cyclisme UCI du 25 au 30 novembre 2014	Manifestation	SFr. 900'285.00	SFr. 100'000.00
12	Association Festival Lausanne Lumières	2ème édition du Festival Lausanne Lumières du 22 novembre 2013 au 3 janvier 2014	Manifestation	SFr. 706'000.00	SFr. 80'000.00
13	Package Linking Talents	City Events 2013, du 13 au 15 novembre 2013 à Lausanne	Manifestation	SFr. 167'000.00	SFr. 20'000.00
<b>Total montants octroyés</b>				SFr. 6'108'670.54	<b>SFr. 302'010.00</b>

Selon la LADE (art. 12 t 13), Lausanne Région est officiellement reconnue comme un organisme de promotion économique contribuant à l'atteinte des objectifs de promotion fixés par cette loi. A ce titre, l'association bénéficie, dans le cadre d'une convention passée avec le Canton, d'une subvention annuelle du canton de Vaud. Ce financement contribue au budget de fonctionnement de Lausanne Région.

# MOBILITE

## Comptages transports collectifs et transports individuels 2014

En janvier 2013, la Commission transports, présidée par Claudine Wyssa, Syndique de Bussigny, validait le principe d'anticiper les comptages quinquennaux routiers « Transports Individuels » (TI) et « Transports Publics » (TP) d'une année. Exceptionnellement, ils auront lieu en 2014 afin de ne pas subir les perturbations des gros chantiers occasionnés par la mise en service du premier tronçon du tram. En juin 2013, les cahiers des charges administratifs et techniques ont été validés par la Commission. Les communes ont été consultées sur la situation des points de comptages et leurs nouvelles demandes ont été intégrées.

Le 6 septembre 2013, l'appel d'offres est mis en ligne sur le Système d'information pour les marchés publics en Suisse (SIMAP) et publié dans la feuille des avis officiels. La Commission transports a alors désigné un groupe responsable de l'évaluation des offres déposées. Après analyse, le groupe propose d'attribuer le mandat au Bureau Transitec. Pour cette étude, soumise aux marchés publics, toute la gestion du mandat a été traitée à l'interne par le département Agglomération, sans prestataire externe. Cette économie bienvenue a été possible grâce à l'expérience accumulée des membres du groupe.

Selon le calendrier prévu, les premiers comptages devraient intervenir dès le printemps 2014. Quant aux entreprises de transports, elles fourniront leurs données dès 2015. Le rapport final est attendu fin 2015.

## [www.lausanneparkingsrelais.ch](http://www.lausanneparkingsrelais.ch)

Le graphisme du site [www.lausanneparkingsrelais.ch](http://www.lausanneparkingsrelais.ch) a été modifié et adapté à la nouvelle ligne graphique de Lausanne Région. L'ergonomie a également été revue afin de faciliter l'accès à l'information.

En effet, Lausanne Région recevait de nombreux mails pour des informations figurant sur le site. La nouvelle ergonomie plus performante a nettement réduit ces demandes, en parallèle les statistiques démontrent que la fréquentation du site a augmenté. La durée moyenne de visite a doublé ainsi que le nombre de pages consultées. Le taux de fréquentation s'est élevé à 28'000 visiteurs.

## Le précieux service Pyjama

Depuis 2004, le « service Pyjama » est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région et sa Commission pyjama, présidée par Michel Odier, Municipal au Mont-sur-Lausanne, assure la coordination de la communication et répond aux questions de ses utilisateurs, via le site [www.service-pyjama.ch](http://www.service-pyjama.ch). En 2013, ce service desservait encore 80 communes au moyen des entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances et accompagnait plus de 88'000 noctambules chez eux.

Depuis le 15 décembre 2013, les CFF et le LEB ont décidé d'intégrer les courses Pyjama à leur offre globale de transport nocturne et donc de ne plus faire partie du « service Pyjama » global. Leurs prestations sont maintenues, mais sans la surtaxe Pyjama.

Les tl seront alors la seule entreprise de transports à assurer ce service sur leur territoire. Désormais les autres communes desservies par le « Service Pyjama » seront au nombre de 37.

# PLATE-FORME INTERGENERATIONS

## Enfants

### **Le site [www.enfance.ch](http://www.enfance.ch)**

Lausanne Région, par sa Commission accueil de jour, présidée par Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny, a créé un nouveau site Internet pour venir en aide aux parents de la région lausannoise. Le site [www.enfance.ch](http://www.enfance.ch) regroupe des explications et des adresses sur les offres d'accueils préscolaires et parascolaires, des informations sur les nouveautés dans l'école obligatoire vaudoise, ainsi que des idées pour les loisirs de leurs enfants.

Depuis son ouverture, en juin 2013, le site a déjà été visité par plus de 8'000 personnes.

Le matériel publicitaire de ce site a été transmis aux communes, mais aussi à toutes les structures d'accueil de la région qui en sont enchantées.

### **Article 63a de la Constitution vaudoise**

Le 23 avril 2013, la Commission accueil de jour a organisé une grande séance d'information, à Bussigny, au sujet de l'Article 63a prévoyant l'accueil à journée continue des enfants.

Un large public de plus de 80 personnes a ainsi écouté la présentation de l'étude de la présidente de l'Association de Parents d'Elèves (APE), Madame Barbara de Kerchove. A la suite de la conférence, les municipaux et les professionnels de structures d'accueil et de réseaux ont entamé un débat sur ces épineuses questions.

## Adolescents

### **Adospro.ch**

Cette structure créée pour les adolescents de la région lausannoise entre 13 et 25 ans a pour but d'aider gratuitement les jeunes à trouver un travail temporaire en parallèle à leurs études ou dans l'attente d'une formation. Réciproquement, elle est également une interface pour les employeurs (communes, entreprises, artisans et particuliers) qui cherchent des jeunes pour des petits mandats.

Par l'expérimentation d'un petit job, cette association agit en amont favorisant l'insertion professionnelle des jeunes et la découverte du monde du travail. Un coach est à disposition pour conseiller le jeune lors de la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, un bilan de compétences et la préparation à un entretien d'embauche, voire un placement.

Lausanne Région continuera d'apporter son soutien à cette association.

## **App App**

Remportant un énorme succès, cette prestation d'appuis scolaires aux apprentis est disponible, depuis 2013, sur tout le territoire vaudois. Elle est financée et mise en œuvre par les associations régionales vaudoises.

En ce qui concerne Lausanne Région, 169 apprentis, soit domiciliés soit travaillant dans une entreprise de la région, ont bénéficié, durant l'année scolaire 2012-2013, de cours d'appuis répartis sur 45 groupes.

En raison du grand nombre de demandes d'appuis des apprentis « employé de commerce », les places à leur effet ont été plafonnées à 50 % de l'offre totale. Ceci afin de permettre aux autres apprentis de bénéficier également de cette prestation financée majoritairement par les régions.

Sur l'année scolaire 2013-2014, 35 groupes ont été ouverts, donnant ainsi la possibilité à 130 apprentis de bénéficier d'appuis scolaires de qualité. Avant d'être accepté dans un cours d'appui, l'apprenti s'entretient avec un intervenant socio-pédagogique de l'association Transition Ecole Métier(TEM). Cette partie de la prestation est financée par la FONPRO.

Suite à quelques problèmes entre la FONPRO et l'association TEM, cette dernière a été dissoute et reprise par le Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse (CVAJ). Tous les employés de TEM seront réengagés par le CVAJ au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

## **Lift**

Le projet LIFT est proposé aux jeunes en école secondaire, dès la 9<sup>ème</sup> HarmoS, qui ne réunissent pas les bonnes conditions de départ (réseau, résultats scolaires, motivation, etc.). Ces ados risquent de rencontrer des problèmes dans le futur monde du travail. Le projet LIFT facilite une insertion dans le milieu professionnel grâce aux places de travail hebdomadaires, quelques heures par semaine, dans une entreprise de leur région. Il permet aux élèves de 13-15 ans de se développer socialement et professionnellement, de comprendre l'intégration au monde professionnel et d'éviter une éventuelle rupture de contrat d'apprentissage.

Le projet LIFT a continué sa phase pilote dans quelques établissements scolaires en ville de Lausanne. En raison du gros travail généré par l'introduction de la Loi sur l'Enseignement Obligatoire (LEO), d'autres établissements de la région qui souhaiteraient y participer, attendront encore quelque peu.

Lausanne Région accompagne ce projet pour en assurer la promotion auprès des établissements scolaires.

## **Cap Horizon**

Cette nouvelle prestation, subventionnée par Lausanne Région, propose à des jeunes de 15 à 30 ans de suivre à plein temps, sur une période de 3 mois, des cours intensifs de français, de mathématiques, d'informatique et d'expression. Dans ce cadre, 4 sessions ont été organisées avec succès en 2013.

De façon générale, les enseignants ont noté chez les participants une amélioration plus ou moins marquée au niveau de leur capacité de mémorisation, du rythme de travail et de l'estime de soi. Les enseignants ont aussi apprécié de travailler avec des jeunes très motivés qui reprennent confiance, qui s'ouvrent et ont visiblement eux aussi du plaisir à travailler.

Témoignage de bénéficiaires : « J'ai retrouvé espoir en la possibilité d'avoir un avenir ! » « Personne jusqu'à aujourd'hui ne m'avait donné envie d'apprendre ! »

## **[www.kiftontaf.ch](http://www.kiftontaf.ch)**

Des mises à jour ont été apportées au site [www.kiftontaf.ch](http://www.kiftontaf.ch) pour l'adapter à l'évolution du système scolaire et formatif du canton de Vaud. Ce site de Lausanne Région continue d'être une référence pour les professionnels et les jeunes à la recherche de solutions. Il a reçu près de 50'000 visites avec deux pics, l'un au mois de janvier pour les élèves qui recherchent une place d'apprentissage dans les temps, et l'autre au mois d'août, pour les jeunes qui n'ont pas de solution formative à la rentrée scolaire.

# DEPENDANCES

## Dépendances et Prévention

Lausanne Région, par le biais de sa Commission dépendances et prévention, présidée par Madame Pascale Manzini, Municipale à Ecublens et Monsieur Jean-Pierre Rouyet, Municipal à Renens, subventionne les associations suivantes :

- Rel'ier
- Rel'aids
- Fleur de Pavé
- Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs – Lausanne –
- Bethraïm

## Addiction-vaud.ch

Le site [www.addiction-vaud.ch](http://www.addiction-vaud.ch), réalisé par Monsieur Christophe Al Kurdi, Rel'ier, a été mis en ligne en juin 2013 par Lausanne Région. Conçu pour le citoyen, ce site l'informe sur les différents portails cantonaux traitant des questions liées à une addiction, à un produit ou à un comportement à risque.

Il donne aussi des informations sur la notion de consommation et propose des tests de consommation. Il répond à un vrai besoin, car depuis juin, il a reçu 24'000 visites.

## Statistiques sociales

Toujours réalisé par Monsieur Christophe Al Kurdi, Rel'ier, le site « Statistiques sociales » a aussi été lancé en juin 2013 par Lausanne Région. Une communication peu soutenue a été effectuée, car le site s'adresse principalement aux élus locaux qui auraient besoin de statistiques et de rapports sociaux classés par thématique.

Regroupées par commune, puis par secteur, et en référence aux chiffres cantonaux et suisses, les informations référencées sur ce site permettent aux conseillers municipaux et communaux de comparer leur commune avec d'autres.

Il a d'ores et déjà été visité par près de 1'000 visiteurs. Une nouvelle promotion du site sera prévue si cela s'avère nécessaire.

## Brochure aux migrants

Le projet de traduction des lettres d'information (Lettres aux parents) d'Addiction Suisse a été réalisé en 2013, par la commission Dépendances et Prévention, sous forme d'une « Brochure de prévention à l'attention de parents d'adolescents ».

Sous l'égide de l'espace Mozaïk, de l'association Appartenances, 10 duos ont été créés, pour 10 langues avec un interprète communautaire et un jeune migrant. Chaque duo a étudié le texte, l'a mis en discussion, l'a adapté, puis l'a enrichi selon sa propre culture, pour ensuite le traduire. Ce travail a donné lieu à des rencontres et des débats interculturels. Il a aussi permis aux jeunes migrants de s'appropriier les messages de prévention et de les mettre en discussion au sein de leur propre communauté.

C'est ainsi qu'est né un projet visant plusieurs objectifs : outre le fait d'amener des messages de prévention aux parents migrants, il donne l'opportunité à des jeunes de valoriser leurs notions de français, d'intégrer les messages de prévention et de les diffuser. Ce travail est réalisé par Lausanne Région, en partenariat avec Appartenances, avec l'appui du Bureau Cantonal de l'Intégration (BCI) et avec un appui financier du Service cantonal de la Santé Publique et de l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP). Traduite en Arabe, Anglais, Albanais, Serbo-croate, Tamoul, Turc, Somali, Italien, Espagnol et Portugais, cette brochure a été mise en page, puis présentée dans les différentes institutions en contact avec les migrants (Policlinique Médicale Universitaire, Globlivres, La Fraternité, Hôpital de l'Enfance, Service de protection de la Jeunesse, etc.).

La liste de diffusion a été établie afin qu'en 2014, son lancement puisse être annoncé à la presse et aux institutions intéressées.

## Fonds de prévention

En 2013, la Commission dépendances et prévention a accepté de financer, via le Fonds de prévention, les actions suivantes :

- Participation financière pour le tournage d'un film sur **Globlivres** à l'occasion des 25 ans.
- Participation financière aux actions entreprises par le groupe **J-Ouest** dans le cadre de la « semaine alcool ».
- Participation financière aux actions entreprises par le **Service Jeunesse de la ville de Lausanne** dans le cadre de la « semaine alcool ».
- Participation financière au « Vennes Arts Festival », manifestation sur l'altérité mise en place par **l'établissement scolaire Isabelle de Montolieu**.
- Participation financière à la Conférence des Parlements de jeunes, organisée cette année à Lausanne par le **Conseil des Jeunes de Lausanne**. A cette occasion, la présidente de la Commission dépendances et prévention, Pascale Manzini, a été la modératrice d'un débat sur la consommation d'alcool.

Ce fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de prévention dans le cadre de manifestations communales, régionales ou associatives.

## Soutien à la parentalité

Suite à son rapport sur les Femmes marginalisées, et aussi à la sortie du film « Mamans de choc », la Commission dépendances et prévention a souhaité lancer une étude communautaire pour savoir comment soutenir les toxicomanes dans leurs tâches parentales. Cette étude menée sous l'égide de la Fondation du Relais a débuté en 2013, avec notamment certaines mamans concernées.

## Journée de réflexion

En raison des nombreux dossiers de la Commission dépendances et prévention, la journée de réflexion a été déplacée au **15 mai 2014** à Epalinges avec pour thème « **Espace public : Prévenir ? Réagir ? Quels outils pour les communes ?** ».

## **Camps polysports pour adolescents en surpoids**

Le médiateur sportif de la ville de Lausanne a organisé, en collaboration avec le CHUV, et avec un soutien financier de Lausanne Région, un camp polysports pour les adolescents en surpoids, durant les vacances de Pâques. La Commission dépendances et prévention a souhaité soutenir cette première initiative, via son budget « Animations de proximité ».

En raison du grand succès de ce camp, il a été réédité en été, puis durant les vacances d'automne, en accueillant des adolescents de toute la région. De très utiles informations nutritionnelles et la pratique de plusieurs sports sont les composantes des camps.

## **Bethraïm**

Les membres de la commission sont allés découvrir la maison de Bethraïm, à Cugy, subventionnée par Lausanne Région. Ils ont fait plus ample connaissance avec les membres et les prestations offertes, à l'occasion d'une séance tenue chez eux.

## **Conseil Régional de Prévention et de Sécurité**

Lausanne Région participe aux séances du Conseil Régional de Prévention et de Sécurité (CRPS) du district de l'Ouest.

## **Le Pavé**

Le projet « Le Pavé », soutenu financièrement par Lausanne Région, n'a malheureusement pas pu se réaliser en 2013, faute de personnel.

« Le Pavé » est un espace socioculturel de rencontre, d'expression et de création artistique. Il crée un lieu éphémère et rassembleur, favorise le mélange socioculturel et permet la rencontre, l'échange et le partage.

L'objectif de ce projet est de créer un espace de rencontre pour les jeunes adultes en leur proposant différentes approches artistiques. Cela leur permet de découvrir une large palette de moyens d'expression. Lausanne Région souhaite aussi valoriser la formation, le travail des pairs ainsi que les ressources existantes chez les jeunes adultes. Pour l'édition 2014, le projet aura lieu au parc de Montbenon durant 12 jours, du 8 au 31 mai 2014, du jeudi au samedi de 16h à 21h.

## **Nightlife**

Nightlife Vaud est un projet de recherche-action en milieu festif qui a pour objectif de renforcer la prévention et la réduction des risques.

Cette recherche-action, mandatée par le Service cantonal de la Santé Publique, est principalement financée par ce service, avec une subvention de la Ville de Lausanne et de Lausanne Région. Elle vise aussi, par un questionnaire rempli avec l'aide de professionnels, de mieux connaître les modes de consommations des jeunes noctambules qui se retrouvent en ville de Lausanne.

Les professionnels, au cours de 13 interventions nocturnes, ont récolté 553 questionnaires s'ajoutant aux 181 questionnaires remplis sur internet. Son rapport sera terminé au printemps 2014.

## **SPORTS**

### **Activités sportives**

Lausanne Région, par le biais de sa Commission activités sportives de Lausanne Région, présidée par Monsieur Marc Vuilleumier, Municipal à Lausanne, a été très régulièrement tenue au courant du projet Métamorphose de la ville de Lausanne.

La Commission, outre les dossiers présentés ci-dessous, travaille à l'élaboration de critères pour l'attribution d'une subvention.

### **Swiss Handball Cup**

La Commission activités sportives a accepté et budgétisé, pour 2014, une subvention pour la manifestation sportive Swiss Handball Cup qui se tiendra les 5 et 6 avril 2014 à Malley. Cette subvention a été attribuée sous forme de garantie de déficit.

### **Commission piscine - patinoire**

Des représentants de la Commission activités sportives, ainsi que des représentants de la Commission financement régional participent à un nouveau groupe de Lausanne Région. L'objectif de ce groupe est de suivre l'avancement du dossier du complexe patinoire-piscine à Malley et d'établir une clé de répartition financière pour en assurer les déficits d'exploitation.

Ce projet a été présenté par Monsieur Pierre Imhof, chef de projet Métamorphose, aux trois secteurs de Lausanne Région. Par la suite, tous les membres des exécutifs communaux ont reçu un dossier de présentation du projet.

Ce projet de création d'un complexe patinoire et piscine est à l'étude depuis fin 2013. Les objectifs sont de déterminer la meilleure manière de réaliser un tel projet. Les différents scénarios sont à l'examen. D'une part une rénovation légère de la patinoire existante en valorisant les infrastructures existantes est possible, ou, d'autre part, une transformation lourde de la patinoire entièrement reconstruite, y compris les gradins, les vestiaires, la buvette, etc. Cette décision sera prise en 2014.

Le caractère régional de ce projet étant reconnu par l'ensemble des partenaires, les travaux devraient débuter en 2015.

### **Centre Intercommunal de Glace de Malley (CIGM)**

Comme chaque année, le Département des Affaires régionales calcule la répartition du déficit d'exploitation du CIGM par commune et soumet à chacune des 26 communes, hormis les 3 communes propriétaires, un montant indicatif de participation au déficit d'exploitation. Ces montants sont ensuite transmis aux communes concernées qui décident de participer, sur une base volontaire, à ce financement.

En plus de Lausanne, Prilly et Renens, 19 communes ont participé au financement du déficit d'exploitation du CIGM pour un montant total de plus de CHF 420'000.00. Lausanne Région est sensible à cette décision.

## **Dimanche sportif**

La troisième édition de la journée sportive régionale « Dimanche Sportif » a eu lieu le dimanche 6 octobre 2013.

Cette manifestation, organisée entièrement par Lausanne Région a rencontré un très important succès en accueillant plus de 7'200 visiteurs, soit 2'200 participants de plus que l'an dernier. Le public a pu s'initier à 28 sports sur les thèmes suivants :

- Vive la glisse à Lausanne
- Bouger en ville à Renens
- Entrez dans la danse à Romanel
- Tout en agilité à Mézières

Les sociétés sportives ont été très satisfaites de leur participation et la plupart d'entre elles répondront présentes lors de la prochaine édition.

## **Guide sportif**

Le site [www.guidesportif.ch](http://www.guidesportif.ch) a été régulièrement mis à jour. Son importance étant reconnue, les sociétés sportives de la région transmettent régulièrement leurs changements (offre proposée, locaux, etc.). Le site recense aujourd'hui plus de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness. Il permet une recherche de club et une sélection selon divers critères.

Cette année, le guide électronique a été consulté par plus de 100'000 personnes, soit 15'000 de plus qu'en 2012, ce qui démontre la grande utilité de ce site de Lausanne Région.

La plus grande affluence se concentre sur les mois d'août, de septembre et d'octobre, période à laquelle les parents recherchent des clubs sportifs pour y inscrire leurs enfants.

# TOURISME

## Etude régionale touristique

Afin de pouvoir bénéficier des outils prévus par la Loi vaudoise sur l'Appui au Développement Economique (LADE), Lausanne Région s'est dotée d'une stratégie générale. Cependant, le volet touristique n'a pas été défini à l'échelle régionale. Sur la base de ce constat, Lausanne Région a souhaité lancer une étude dans le domaine touristique de sa région pour connaître :

- le potentiel touristique (tourisme de loisirs, d'affaires ou d'études) de l'ensemble de la région lausannoise ;
- le potentiel du tourisme comme axe à développer pour le futur de l'économie régionale.

Une proposition méthodologique, basée sur deux phases distinctes a été menée.

**Une première phase** prévoyait l'analyse de l'existant qui consiste à récupérer l'inventaire cantonal et à le compléter pour les communes de Lausanne Région. Pour ce faire, le Canton a proposé de financer un mandat qui a été attribué à M. Claude Alain Blanc. Les données récoltées ont été complétées par les interviews, menées par les collaboratrices de Lausanne Région, auprès de toutes les communes. Il s'agissait d'élaborer un état des lieux sur leurs intentions en matière de tourisme.

**Une deuxième phase** prévoit l'identification des destinations à valoriser avec des propositions de mises en œuvre. Cette phase sera conduite en étroite collaboration avec les communes concernées, après que l'ensemble des communes de Lausanne Région se soient exprimées sur leur volonté de valoriser l'offre touristique régionale. Les travaux se poursuivront en 2014.

## CONCLUSION

Pour Lausanne Région, l'année 2013 a été marquée par la poursuite, la consolidation et le lancement de nouveaux projets d'importance. Ces réalisations se sont concrétisées grâce à l'investissement des 85 représentants politiques et techniques qui ont œuvré tout au long de l'année à la cause régionale. Qu'ils en soient ici remerciés.

Sur mandat des communes, Lausanne Région est intervenue de manière variée et à différents niveaux, que ce soit dans l'accueil et l'aide aux nouvelles entreprises, la gestion de diverses études et du bureau du PALM, mais aussi dans l'animation de commissions et organisation d'événements (Dimanche sportif, PERL, etc.). Nos missions s'intensifient également dans des actions de communication et de mise en réseau, telles que la gestion de plateformes web (enfance.ch, lausanneparkingsrelais.ch,...), transmission d'information aux communes, organisation de conférences et journées de réflexions. Enfin, l'Association apporte un soutien indispensable à de nombreuses institutions et initiatives (fonds de prévention) communales.

Sur plusieurs thématiques, l'Association est considérée comme un acteur incontournable auprès des instances publiques, privées et institutionnelles.

Lausanne, février 2014

## LISTE DES ABREVIATIONS

<b>APP :</b>	Appuis scolaires aux Apprentis
<b>BCI :</b>	Bureau cantonal de l'Intégration
<b>CIGM :</b>	Centre intercommunal de Glace de Malley
<b>CODEV :</b>	Coordination du Développement Economique Vaudois
<b>COFIL :</b>	Comité de Pilotage du Projet d'agglomération Lausanne-Morges
<b>CVCI :</b>	Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie
<b>CRPS :</b>	Conseil Régional de Prévention et de Sécurité
<b>DFJC :</b>	Département cantonal de la Formation, la Jeunesse et la Culture
<b>EPSIC :</b>	Ecole Professionnelle Lausanne
<b>EPT :</b>	Emploi plein temps
<b>FONPRO :</b>	Fondation cantonale pour la Formation Professionnelle
<b>FVE :</b>	Fédération Vaudoise des Entrepreneurs
<b>GREA :</b>	Groupement Romand d'Etudes des Addictions
<b>LADE :</b>	Loi sur Loi sur l'Appui au Développement Economique
<b>LEB :</b>	Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher
<b>LEO :</b>	Loi cantonale sur l'Enseignement Obligatoire
<b>LPE :</b>	Loi fédérale sur la Protection de l'Environnement
<b>MBC :</b>	Transports de la région morgienne (Morges-Bière-Cossonay)
<b>MIPIIM :</b>	Marché International des Professionnels de l'Immobilier
<b>PALM :</b>	Projet d'Agglomération Lausanne-Morges
<b>PERL :</b>	Prix Entreprendre Région Lausanne
<b>RERS :</b>	Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs
<b>RDU :</b>	Revenu Déterminant Unifié
<b>SDT :</b>	Service du développement du territoire – Etat de Vaud
<b>SESAF :</b>	Service cantonal d'Enseignement Spécialisé et d'Aide à la Formation
<b>SM :</b>	Service de la mobilité – Etat de Vaud
<b>SPECO :</b>	Service de la Promotion Economique et du Commerce
<b>TEM :</b>	Transition Ecole-Métier
<b>TL :</b>	Transports lausannois
<b>TSP :</b>	Travailleur Social de Proximité

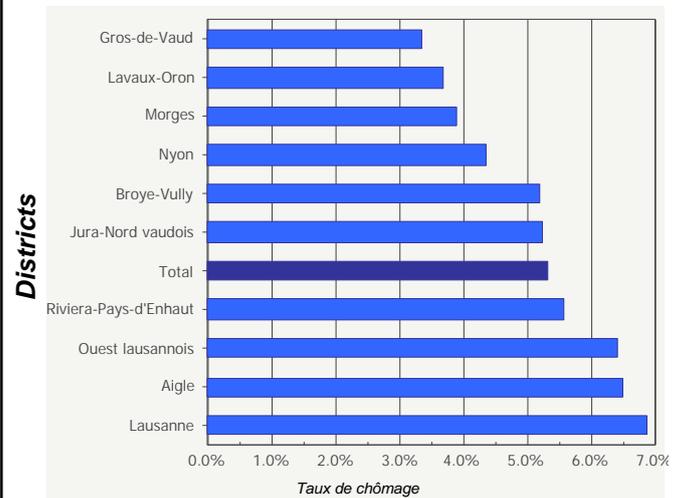
# **ANNEXE N°3**

 **STATISTIQUES DU MARCHE DE L'EMPLOI AU 31 DECEMBRE 2013**

<b>Evolution</b>	Décembre 2011	Décembre 2012	Novembre 2013	Décembre 2013
<b>Demandeurs d'emploi</b> (1)	23'346	24'961	25'317	<b>26'168</b>
<b>Chômeurs</b> (2)	17'697	19'065	18'834	<b>19'869</b>
<b>Taux de chômage</b> (3)	4.7%	5.1%	5.0%	5.3%

<b>Flux mensuels</b> (au cours du mois sous revue)	Demandeurs d'emploi	Chômeurs	variation mensuelle	variation annuelle
<b>Nouvelles inscriptions</b>	<b>3'120</b>	<b>3'049</b>	-14.7%	+13.3%
Transfert de demandeur d'emploi non chômeur à chômeur		1'091	13.2%	5.4%
Transfert de chômeur à demandeur d'emploi non chômeur		-1'341	-23.1%	22.5%
<b>Annulations de dossiers</b>	<b>2'259</b>	<b>1'753</b>	<b>-21.1%</b>	<b>+17.8%</b>
Selon le motif d'annulation	Retour à l'emploi	884	-15.4%	+11.5%
	Autres motifs	869	-26.1%	+25.0%

<b>Chômeurs par district</b> (4)		taux en %	variation mens. ann.	
<b>CANTON</b>	<b>19'869</b>	<b>5.3%</b>	<b>1'035</b>	<b>804</b>
Aigle	1'263	6.5%	34	42
Broye-Vully	965	5.2%	121	83
Gros-de-Vaud	738	3.4%	47	27
Jura-Nord vaudois	2'182	5.2%	226	-97
... dont La Vallée	147	4.2%	36	18
Lausanne	5'570	6.9%	196	503
Lavaux-Oron	1'048	3.7%	68	133
Morges	1'585	3.9%	72	-2
Nyon	1'969	4.4%	47	28
Ouest lausannois	2'351	6.4%	145	-64
Riviera-Pays-d'Enhaut	2'198	5.6%	79	151
... dont Pays-d'Enhaut	94		0	39



<b>Communes de plus de 3500 habitants actifs</b> (5)	Demandeurs d'emploi	Chômeurs	variation mensuelle	variation annuelle
Aigle	548	396	+5.9%	-3.2%
Bussigny-près-Lausanne	291	213	+7.0%	-4.9%
Chavannes-près-Renens	319	242	+6.1%	-10.7%
Crissier	277	220	+5.3%	+3.3%
Ecublens	449	345	+6.8%	+0.0%
Epalinges	213	155	+8.4%	+7.6%
Gland	404	316	-3.1%	-4.2%
La Tour-de-Peilz	308	236	+1.3%	+5.4%
Lausanne	6'595	5'125	+3.6%	+10.0%
Lutry	186	138	+5.3%	+11.3%
Montreux	1'085	816	+5.8%	+6.0%
Morges	565	429	-0.5%	-9.5%
Nyon	704	538	+3.1%	+4.5%
Payerne	387	283	+8.8%	-1.0%
Prilly	491	351	+5.7%	-10.7%
Pully	490	354	+11.7%	+19.6%
Renens	1'230	913	+7.3%	+0.0%
Vevey	954	706	+4.4%	+3.8%
Yverdon-les-Bains	1'261	949	+12.7%	-10.2%

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP)

(2) Tout demandeur d'emploi qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(3) Chômeurs, en % de la population active selon le relevé structurel 2010.

(4) Dès le mois de juin 2012, les taux de chômage ne sont plus disponibles pour les régions de moins de 3000 actifs.

(5) Pour les informations concernant les autres communes vaudoises, voir [http://www.scris.vd.ch/chom\\_communes](http://www.scris.vd.ch/chom_communes).

**Effectifs à fin Décembre 2013**

	Demandeurs d'emploi	variation mensuelle	variation annuelle	chômeurs	variation mensuelle	variation annuelle
--	------------------------	------------------------	-----------------------	----------	------------------------	-----------------------

<b>En tout</b>		<b>26'168</b>	+3.4%	+4.8%	<b>19'869</b>	+5.5%	+4.2%
<i>dont bénéficiaires du RI inscrits auprès d'un ORP</i>		3'222	+0.5%	-4.1%	2'502	+2.4%	-4.7%
<b>Selon le sexe</b>							
	Hommes	14'682	+6.2%	+5.4%	11'650	+9.5%	+5.6%
	Femmes	11'486	+0.0%	+4.1%	8'219	+0.3%	+2.3%
<b>Selon l'origine</b>							
	Suisses	12'206	+1.4%	+1.9%	9'129	+2.4%	+1.3%
	UE 25	8'869	+6.8%	+11.9%	6'774	+10.5%	+11.8%
	Hors UE	5'093	+2.4%	+0.6%	3'966	+4.6%	-0.8%
<b>Selon l'âge</b>							
	Moins de 20 ans	726	-4.2%	-8.6%	327	-12.6%	-16.8%
	20 à 29 ans	5'830	+2.9%	+1.0%	4'657	+3.7%	+1.0%
	30 à 39 ans	7'434	+4.3%	+7.2%	5'726	+6.9%	+5.7%
	40 à 49 ans	6'354	+4.3%	+4.8%	4'832	+7.6%	+5.2%
	50 à 59 ans	4'570	+3.2%	+10.7%	3'379	+5.8%	+8.4%
	60 ans et plus	1'254	+0.6%	-0.9%	948	+1.9%	+1.4%
<b>Selon la formation</b>							
	Sans formation professionnelle	10'391	+5.9%	+4.8%	7'656	+9.5%	+3.3%
	CFC ou maturité fédérale	9'517	+2.2%	+3.0%	7'344	+4.4%	+4.0%
	Maîtrise fédérale, HES, université	6'144	+0.8%	+8.3%	4'770	+0.9%	+6.6%
	Non renseigné	116	+11.5%	-15.9%	99	+15.1%	-13.9%
<b>Selon la durée de chômage</b>							
	Moins de 12 mois	21'885	+4.0%	+5.9%	16'373	+6.5%	+5.2%
	12 à 24 mois	3'173	-0.3%	+3.6%	2'580	+0.5%	+2.9%
	Plus de 24 mois	1'110	+0.9%	-10.7%	916	+2.7%	-8.3%

**Professions les plus recherchées par les demandeurs d'emplois**

Employés de commerce, de bureau, comptables	2'359	+1.8%	+2.0%	1'867	+4.6%	+4.6%
Sommeliers, serveurs, cuisiniers	2'241	-1.6%	+2.0%	1'688	-0.3%	+2.4%
Vendeurs, caissiers, employés du commerce de détail	2'003	-0.4%	-0.4%	1'404	-1.0%	-5.7%
Employés de maison, nettoyeurs de locaux	1'743	+0.6%	+9.8%	1'124	+1.8%	+8.0%
Autres métiers du bâtiment	1'525	+26.5%	+15.1%	1'260	+37.4%	+14.6%
Maçons, peintres, monteurs électriciens	1'325	+25.6%	+11.7%	1'127	+38.5%	+13.7%
Magasiniers, manutentionnaires	715	-1.1%	-6.4%	564	-1.4%	-4.6%
Infirmiers, aides infirmiers, assistants médicaux	703	+0.1%	+11.8%	510	-0.4%	+16.4%
Informaticiens	674	+2.6%	+3.9%	581	+3.4%	+7.6%
Spécialistes en publicité, relations publiques, marketing	479	+1.3%	+2.1%	390	+3.2%	-1.8%
Spécialiste en organisation et planification	437	+2.3%	+4.8%	345	+6.8%	+11.3%
Professions du spectacle	361	-1.4%	+5.6%	208	-3.3%	-4.6%

**Branches économiques rassemblant le plus de demandeurs d'emploi**

Construction	2'491	+25.3%	+20.1%	2'043	+36.9%	+18.8%
Hébergement et restauration	2'410	-0.5%	-0.9%	1'776	+0.0%	-1.1%
Commerce de détail	1'972	-0.4%	-7.0%	1'437	-1.0%	-7.5%
Santé humaine et action sociale	1'947	+1.1%	+12.5%	1'404	+0.6%	+11.9%
Commerce de gros	1'228	-0.8%	+1.7%	960	+0.8%	+1.5%
Enseignement	996	+0.1%	+2.6%	631	-2.0%	-1.3%
Transports et entreposage	787	+1.5%	+13.4%	605	+3.6%	+12.7%
Administration publique	586	-2.0%	+8.5%	421	-1.4%	+7.4%
Banque	557	+0.0%	-13.4%	457	+0.9%	-12.6%
Electrotechnique, électronique, horlogerie, optique	386	-0.5%	+1.6%	309	+2.7%	+1.0%
Métallurgie, produits métalliques	377	+2.4%	+8.6%	295	+6.5%	+8.5%
Informatique	351	+2.3%	+6.7%	299	+3.5%	+9.9%
Industrie du papier, imprimerie	139	-4.1%	-4.8%	101	-3.8%	-3.8%

# **ANNEXE N°4**

 **RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DU RESEAU D'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR  
(SERVICE DE MAMANS DE JOUR)**



COMMUNE  
de  
1070 PUIDOUX

## RAPPORT D'ACTIVITE 2013

### ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

L'année 2013 a été marquée par le changement d'organisation administrative de notre structure de coordination.

En effet, au 1<sup>er</sup> juin 2013, nous avons engagé Madame Monica Spanghero en tant que responsable administrative à 10%. Madame Spanghero est déjà la directrice administrative de l'accueil collectif soit de la crèche garderie Les Marmousets à Chexbres ainsi que de l'unité d'accueil pour écoliers La Fontaine Magique à Puidoux. Madame Spanghero est également la secrétaire générale de l'ARAJEL (association du réseau d'accueil de jour des enfants de Lavaux). C'est donc une personne qui connaît et maîtrise très bien l'accueil d'enfants dans notre réseau.

Notre caissière Madame Loup, a démissionné de son poste à fin août 2013 et nous l'avons remplacé par Madame Nicole Richard, secrétaire-comptable à 20%, dès cette date.

La coordinatrice a du également modifier son taux d'activité en raison de la surcharge de travail de 10% dès le mois de juillet 2013, soit de passer de 45% à 55%.

Le règlement de l'accueil familial de jour a été modifié et remanié en février 2013, comprenant notamment des nouveaux tarifs pour les parents. Une augmentation d'environ Fr. 0.50 de l'heure a été appliquée. Ces nouveaux tarifs ont été validés par l'ARAJEL dans sa séance du 13 février 2013 avant d'être appliqué aux parents dès la facturation d'avril 2013.

La FAJE, fondation pour l'accueil de jour des enfants, a maintenu ses subventions pour l'intégralité du salaire de la coordinatrice, ainsi que d'une participation forfaitaire pour l'administratif, soit 50'000.- pour un équivalent plein temps de la coordinatrice.

La CIAFJ, communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour a dispensé un cours de base pour 8 nouvelles accueillantes de notre réseau.

Cette formation c'est déroulée à Puidoux en collaboration avec le réseau APERO, accueil petite enfance région Oron, avec 6 nouvelles accueillantes de leur réseau. La cérémonie de remise des attestations a eu lieu à Puidoux le 6 mai 2013 en présence des autorités des communes concernées.

En décembre 2013 s'est déroulée une rencontre de soutien organisée par la CIAFJ pour toutes les accueillantes du réseau. Le sujet abordé fut « comment garder une bonne distance ».

Le 25 novembre 2013 a eu lieu le repas des accueillantes en milieu familial à l'Auberge de Puidoux, les trois quarts des accueillantes étaient présentes ainsi que l'équipe de la structure et Le Syndic Monsieur Gilliéron.

L'année 2013 fut également marquée par la décision de la Commune de Savigny de rejoindre le réseau APERO à fin décembre 2013. Ce qui signifie que les accueillantes de Savigny ont quittées notre structure à la fin de l'année 2013. Ce qui représente 11 accueillantes. Cette décision est tombée en septembre 2013, date à laquelle nous devions établir le budget 2014 de la structure et avons besoin de cette information pour le réaliser. En septembre 2013, le budget 2014 de la structure a donc été transmis et validé par l'ARAJEL, en tenant compte du départ des accueillantes de Savigny.

Madame Marina Balimann, coordinatrice, a démarré sa formation de coordinatrice à l'EESP, école d'études sociales et pédagogiques le 16 avril 2013. Cette formation est une exigence du SPJ, Service de protection de la jeunesse, et est donc obligatoire. Elle va durer jusqu'en novembre 2014 à raison de deux jours par mois. La formation est totalement financée par le Service de protection de la jeunesse, la structure doit quant à elle, libérer la coordinatrice pour les jours de cours ainsi que pour la réalisation des travaux demandés.

Marina Balimann a participé aux deux séances 2013 du Conseil d'établissement en tant que coordinatrice de l'accueil familial de jour.

Marina Balimann a également participé à toutes les séances ARAJEL de l'année 2013 comme représentante de la structure. Des rencontres régulières entre les directrices du collectif (Marmousets et Fontaine Magique) et la coordinatrice ont permis de poursuivre en 2013, l'optimisation des différents accueils des enfants de notre réseau.

Quelques chiffres pour compléter ce rapport :

Durant l'année 2013, l'accueil familial de jour a comptabilisé **100'743 heures de garde**, nous étions à 91'000 heures en 2012.

Les accueillantes de notre réseau ont accueilli mensuellement environ **150 familles** ce qui représente un total d'environ **200 enfants**.

Pour exemple, durant le mois de novembre 2013, **205 enfants** ont été accueillis par nos accueillantes en milieu familial :

- 88 enfants préscolaires
- 32 enfants scolaires en 1 et 2H (écoles enfantines)
- 85 enfants scolaires dès la 3H (1<sup>ère</sup> primaire)

Pour accueillir ces enfants, nous avons travaillé au total avec **41 accueillantes** durant l'année 2013. Pendant cette année, 4 accueillantes ont quitté notre réseau et 8

nouvelles accueillantes l'ont rejoint. Au 31 décembre 2013 nous avons 37 accueillantes en fonction.

- 11 sur la commune de Puidoux
- 11 sur la commune de Savigny
- 8 sur la commune de Bourg-en-Lavaux
- 5 sur la commune de Chexbres
- 1 sur la commune de Rivaz
- 1 sur la commune de Saint-Saphorin

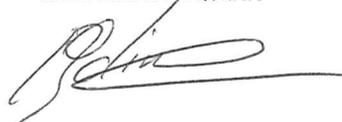
Au 31 décembre 2013, 39 enfants étaient inscrit en liste d'attente pour un placement en 2014. 12 enfants pour la commune de Savigny qui sont parti sur le réseau APERO. Il restait donc 17 enfants pour nos communes du réseau ARAJEL.

En conclusion, nous pouvons à nouveau constater une augmentation des heures de garde pour l'année 2013, et que ce service répond à une très forte demande de la population de nos communes.

La collaboration entre l'accueil collectif et l'accueil familial a permis un vrai travail en réseau ainsi qu'une optimisation des places disponibles d'accueil du réseau ARAJEL.

C'est toujours avec un immense plaisir que je poursuis mon activité de coordinatrice de l'accueil familial de jour du réseau ARAJEL.

Marina Balimann



Puidoux, le 7 mars 2014/mb

Réseau communal de  
Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Puidoux, Rivaz, Saint-Saphorin, Savigny  
Rte du Village 38 - case postale 92 - 1070 Puidoux  
Tél : 021/946.38.15 E-mail : amf@puidoux.ch

# **ANNEXE N°5**

 **TABLEAU DES COMPTAGES D'EAU DE 2008 A 2013**



**COMMUNE DE SAVIGNY**  
**TABLEAU DES COMPTAGES D'EAU**  
**de 2008 à 2013**

Années		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Relevé des pompages (m <sup>3</sup> )	La Planie	173'045	138'702	146'575	118'237	180'309	211'313
	Le Publoz	16'585	13'927	15'644	11'920	22'970	20'949
	Les Planches	81'292	70'586	75'930	63'349	85'394	80'295
	<i>Total</i>	<i>270'922</i>	<i>223'215</i>	<i>238'149</i>	<i>193'506</i>	<i>288'673</i>	<i>312'557</i>
Achats d'eau (m <sup>3</sup> )	Le Grenet	1'036	691	327	290	279	276
	Lausanne	50'553	148'960	128'446	163'753	52'414	33'173
	<i>Total</i>	<i>51'589</i>	<i>149'651</i>	<i>128'773</i>	<i>164'043</i>	<i>52'693</i>	<i>33'449</i>
<b>Total relevé des pompages + achats d'eau</b>		<b>322'511</b>	<b>372'866</b>	<b>366'922</b>	<b>357'549</b>	<b>341'366</b>	<b>346'006</b>
Relevé des compteurs (m <sup>3</sup> )	Savigny abonnés	256'575	272'961	264'667	265'513	274'800	269'745
	Les Cullayes + Bourg-en-Lavaux + Lutry	8'198	17'553	15'900	9'365	8'998	10'417
	Belmont-sur-Lausanne	5'635	4'576	5'354	5'394	1'709	560
	Forel (Lavaux) - Bourg des Pilettes	1'736	2'305	2'376	2'347	2'229	2'264
	Consommations communales	14'081	13'053	16'763	18'351	10'665	13'612
	Consommations diverses	2'201	1'847	1'422	1'587	1'638	4'007
	Fuites expliquées	15'500	27'000	22'000	17'000	14'000	15'000
	<i>Total</i>	<i>303'926</i>	<i>339'295</i>	<i>328'482</i>	<i>319'557</i>	<i>314'039</i>	<i>315'605</i>
<b>Différence entre relevé des pompages + achats d'eau et relevé des compteurs</b>		<b>18'585</b>	<b>33'571</b>	<b>38'440</b>	<b>37'992</b>	<b>27'327</b>	<b>30'401</b>
<b>Différence exprimée en %</b>		<b>5.76%</b>	<b>9.00%</b>	<b>10.48%</b>	<b>10.63%</b>	<b>8.01%</b>	<b>8.79%</b>

# **ANNEXE N°6**

 **INFORMATION SUR LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2013**



# COMMUNE DE SAVIGNY

Rte de Mollie-Margot 4 - 1073 Savigny  
Tél. 021 781 07 30 - Fax 021 781 07 31

## Eau de boisson distribuée sur le territoire communal Information 2013

L'Ordonnance fédérale du 23 novembre 2005 sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAIUOs) stipule que les distributeurs d'eau de boisson suisses doivent renseigner leurs consommateurs sur la qualité de l'eau.

Pour se conformer à cette ordonnance, la Municipalité de Savigny vous donne ci-après les informations à propos de l'eau potable distribuée par ses services en 2013.

### Nombre d'habitants approvisionnés

Environ 3'357

### Réseau de distribution

Le réseau de distribution de la commune est divisé en deux parties, dont l'origine résulte du développement du village :

- Réseau supérieur (Mollie-Margot et la Claie-aux-Moines), alimenté par le réservoir de l'Erbenaz
- Réseau inférieur (centre du village), alimenté par le réservoir des Planches

Les deux réseaux sont reliés entre eux à plusieurs endroits, afin d'assurer une bonne distribution.

De fait, l'eau de boisson est donc constituée d'un mélange des différentes provenances. C'est pourquoi, les valeurs d'analyse, prises en tête de réseau, peuvent être différentes de celles prises en milieu ou en fin de réseau.

### Provenance

- Sources communales : 23 captages répartis dans les bois du Grand Jorat } 90 %
- Eau achetée à la Ville de Lausanne (prise située à Vers-chez-les-Blanc) } 10 %

### Traitement de l'eau

- *Eau de source des captages des Bois du Grand Jorat* :  
Désinfectée par chloration régulière au moyen d'une pompe doseuse
- *Eau achetée à la Ville de Lausanne* :  
Traitement assuré par le distributeur (filtration et chloration)

### Nombre de contrôles\*

- 3 séries d'analyses bactériologiques par an en 6 points de prélèvements (3 points dans le réseau inférieur et 3 points dans le réseau supérieur), totalisant 18 échantillons.
- 3 analyses chimiques et microbiologiques sur les réseaux inférieur et supérieur.

\* Des analyses supplémentaires peuvent être faites dans le cadre de l'autocontrôle et selon les situations.



## Qualité bactériologique

Désignation des échantillons		Germes aérobies minimum	Germes aérobies maximum
STEP de Pra Charbon	(robinet cuisine, réseau inférieur)	0	8
Réservoir de Villette	(réseau inférieur)	0	15
Réservoir des Planches	(arrivée source : eau brute et réseau inférieur)	3	13
Réservoir de l'Erbenaz	(arrivée source, réseau supérieur)	0	2
Pompage du Publoz	(arrivée puits, réseau supérieur)	0	1
Abribus de la Claie-aux-Moines	(WC, réseau supérieur)	7	25

## Qualité chimique et microbiologique

	Unité	Remarques	Valeurs minimum	Valeurs maximum
Température moyenne	°C		10.5	17.6
pH		Norme 6.8 – 9.5	6.9	7.0

	Unités	Remarques	Valeurs
Dureté totale (centre du village)	°F	Eau moyennement dure	15.1 à 19.6
Dureté totale (Mollie-Margot)	°F	Eau douce	14.9
Dureté totale (Claie-aux-Moines)	°F	Eau moyennement dure	15.1
Teneur en nitrates (centre du village)	mg/l	Valeur limite de tolérance : 40 mg/l	3.7 à 7.7
Teneur en nitrates (Mollie-Margot)	mg/l	Valeur limite de tolérance : 40 mg/l	3.7
Teneur en nitrates (Claie-aux-Moines)	mg/l	Valeur limite de tolérance : 40 mg/l	3.7

*L'avantage de notre commune est que la grande majorité de ses captages se situe en forêt, ce qui nous procure une eau pauvre en nitrates.*

## Autres informations

- Dès septembre 2009, l'eau de la station de pompage de la Planie est chlorée.
- Le service des eaux applique le système de l'assurance qualité « autocontrôle » depuis 2003.
- Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Municipalité de Savigny.

Savigny, avril 2014

La Municipalité de Savigny

# ANNEXE N°7

 **TABLEAU DU COUT D'EXPLOITATION DE LA STEP DE PRA CHARBON  
DE 2010 A 2013**

	Estimation préavis	2010		2011		2012		2013					
		Coût/ m <sup>3</sup>	Coût/ hab.	Coût/ m <sup>3</sup>	Coût/ hab.	Coût/ m <sup>3</sup>	Coût/ hab.	Coût/ m <sup>3</sup>	Coût/ hab.				
<b>Volumes traités</b>													
Débit d'entrée STEP mesuré (m <sup>3</sup> / an)		399'619		363'160		454'686		497'954					
Débit d'entrée estimé par temps sec (m <sup>3</sup> / an)		276'000		269'964		288'861		290'652					
Eau usée facturée : abonnés Savigny (m <sup>3</sup> / an)		194'157		194'905		190'505		194'801					
Eau parasitaire due à la pluie (m <sup>3</sup> / an)		123'629		93'196		165'825		207'302					
Eau potable facturée : abonnés Savigny + consommation communale (m <sup>3</sup> / an)		282'852		285'451		287'103		287'364					
<b>Coûts</b>													
Nombre d'habitants	3'380	3'411		3'400		3'364		3'357					
Main-d'œuvre (heure)	1'456	1'401		1'405		1'341		1'421					
Déchets de grilles (CHF)		16'248.00	0.06	4.76	18'092.85	0.09	5.32	21'012.96	0.11	6.25	20'970.72	0.11	6.25
Traitement de boues (CHF)		89'037.00	0.31	26.10	90'966.80	0.47	26.75	86'043.64	0.45	25.58	96'373.42	0.49	28.71
Energie (CHF)	34'000.00	65'715.00	0.23	19.27	54'180.25	0.28	15.94	54'159.14	0.28	16.10	56'462.05	0.29	16.82
Fonctionnement biologique et décantation (CHF)		66'453.00	0.23	19.48	80'400.25	0.41	23.65	60'275.44	0.32	17.92	70'884.40	0.36	21.12
Divers (CHF)	243'700.00	15'587.00	0.06	4.57	24'489.70	0.13	7.20	16'996.25	0.09	5.05	22'952.32	0.12	6.84
Amortissement et intérêts (CHF)	394'000.00	336'060.00	1.19	98.52	290'400.00	1.49	85.41	281'600.00	1.48	83.71	272'800.00	1.40	81.26
<b>TOTAUX (CHF)</b>	<b>671'700.00</b>	<b>589'100.00</b>			<b>558'529.85</b>			<b>520'087.43</b>			<b>540'442.91</b>		
<b>Coûts par m<sup>3</sup> traité et par habitant (CHF)</b>	<b>201.00</b>		<b>2.08</b>	<b>172.71</b>		<b>2.87</b>	<b>164.27</b>		<b>2.73</b>	<b>154.60</b>		<b>2.77</b>	<b>160.99</b>

**Coût détaillé de l'exploitation de la STEP de Pra Charbon**

# **ANNEXE N°8**

 **RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DE LA DIRECTION DES ECOLES**

## 1. ORGANISATION GÉNÉRALE

### 1.1 GÉNÉRALITÉS :

La structure de la scolarité obligatoire au 1<sup>e</sup> août 2013 se présente comme suit :

11S	11VSB	11VSG	11VSO	Degré secondaire
10S	10VSB	10VSG	10VSO	
9S	9VP	9VG		
8P	8 <sup>e</sup> année primaire			Deuxième cycle primaire
7P	7 <sup>e</sup> année primaire			
6P	6 <sup>e</sup> année primaire			
5P	5 <sup>e</sup> année primaire			
4P	4 <sup>e</sup> année primaire			Premier cycle primaire
3P	3 <sup>e</sup> année primaire			
2P	2 <sup>e</sup> année primaire			
1P	1 <sup>e</sup> année primaire			

**9VP** : 9<sup>e</sup> degré voie pré-gymnasiale

**9VG** : 9<sup>e</sup> degré voie générale

**10VSG** et **11VSG** : 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> degrés de la voie secondaire Générale

**10VSO** et **11VSO** : 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> degrés de la voie secondaire à Options

**Remarque :** Les classes sont toutes représentées à Forel (Lavaux) ou à Savigny, à l'exception de celles des voies de baccalauréat (VSB) qui sont situées à Lausanne et pré-gymnasiale qui sont situées à Mézières.

## **1.2 CLASSES ENFANTINES ET PRIMAIRES 2013-2014**

### **Organisation des classes des cycles initial et primaires :**

Classe	Maître(sse) de classe	Lieu d'enseignement
1-2P/F1	Mmes Marie-José Pirat - Nathalie Henry	Groupe scolaire Forel
1-2P/F2	Mmes Anne-Claire Chaubert - Nathalie Henry	Groupe scolaire Forel
1-2P/F3	Mme Emilie Germanier	Groupe scolaire Forel
1-2P/S1	Mmes V. Spadanuda et V. Beutler	Pavillon-Savigny
1-2P/S2	Mmes M. Stettler - V. Beutler	Pavillon-Savigny
1-2P/S3	Mmes D. Jaquet et S. Maurer Bovey	Pavillon-Savigny
3P/F1	Mme Liliane Noverraz	Pigeon-Forel
3P/F2	Mme Gaëlle Gilliéron	Groupe scolaire Forel
3P/S1	Mmes Fanny Isely - Delphine Indermühle	Ancien Collège Savigny
4P/F1	Mme Sandra Schneider Lapaire	Groupe scolaire Forel
4P/S1	Mmes L. Pinto Trancoso et B. Gardel	Ancien Collège Savigny
4P/S2	Mmes Evelyne Richard et S. Verrilli	Ancien Collège Savigny
5P/F1	Mme Véronique Magri	Grenet-Forel
5P/S1	Mme Chantal Ollyo	Ancien Collège Savigny
5P/S2	Mmes Manon Biolley - Zyanya Buchegger	Bât.adm.-Savigny
6P/F1	Mmes Danielle Thom - Yaël Weisser	Grenet-Forel
6P/S1	Mmes Céline Bula - Zyanya Buchegger	Ancien Collège Savigny
6P/S2	Mmes Rebecca Hurdoyal – Rachel Jordan	Bât.adm.-Savigny

### **MAÎTRES SPÉCIAUX**

**Musique 1-2P :** M. M. Amsler

**Pédagogie compensatoire, appuis, renfort pédagogique, français intensif, hauts potentiels :**

Mme	R. Chollet	MCDI
Mme	K. Braff	Primaire
Mme	A.-C. Bujard, (SESAF)	Primaire
Mme	L. Cherpillod	Primaire
Mme	F. Conus	Primaire
Mme	S. Crosset-Perrotin	Primaire
Mme	F. de Saussure Rochat	Primaire
Mme	D. Kaiflin Hayoz	1-2P
Mme	Y. Kohli	8P
Mme	I. Chappuis	Structure HP

**ACT :**

Mme	E. Chollet	Primaire -secondaire
Mme	M.-C. Maire	Primaire -secondaire
Mme	V. Pétignat	Primaire -secondaire

**Fournitures scolaires :** M. Vito Favero

## Tableau des effectifs primaires (1-6P) au 1e septembre 2013

Classe	H	S	H+S		H	S	H+S	Provenances	Div.	Effectifs des classes
	SAV	SAV	SAV		FOR	FOR	FOR	Diverses	Nb	
1-2P/F1	1				16	17	16			17
1-2P/F2	2				14	16	14			16
1-2P/F3	4				12	16	12			16
1-2P/S1	20	20	20							20
1-2P/S2	19	19	19							19
1-2P/S3	19	19	19							19
3P/F1					15	15	15			15
3P/F2	10				7	17	7			17
3P/S1	20	20	20							20
4P/F1					18	19	18	Epesses	1	19
4P/S1	13	18	13		5					18
4P/S2	15	16	15		1					16
5P/F1					16	16	16			16
5P/S1	8	13	8		5					13
5P/S2	18	18	18							18
6P/F1					20	20	20			20
6P/S1	17	17	17							17
6P/S2	18	19	18		1					19
										0
	184	179	167		130	136	118		1	315
Nombre total d'élèves enclassés										315

### Dérogations de domicile, équilibrage des effectifs, décisions pédagogiques :

Cully					1					1
Lutry	2									2
Puidoux					1					1
Lausanne					1					1
Chavannes-Renens	1									1
Oron					1					1
	187	179	167		134	136	118		1	
Nombre total d'élèves concernés										322

### Légende :

H: habitant à...  
 S: scolarisé à...  
 H+S habitant et scolarisé à...

Scolarisés à				
Habitant à	FOREL	SAVIGNY	DIVERS	
FOREL	118	12	4	134
SAVIGNY	17	167	3	187
DIVERS	1			1
	136	179	7	322



**Tableau des effectifs secondaires au 1e septembre 2013**

Classe	H SAV	S SAV	H+S SAV		H FOR	S FOR	H+S FOR	Provenances Diverses	Div. Nb	Effectifs des classes
7P/1	15				7	22	7	Epresses	1	23
7P/2	16				7	23	7			23
7P/3	10				12	22	12			22
8P/1	13				4	17	4			17
8P/2	10				6	16	6			16
8P/3	10				7	17	7			17
8P/4	10				7	17	7			17
9VG/1	12	18	12		6					18
9VG/2	14	17	14		3					17
10VSG	9	13	9		4			Epresses	1	14
10VSO	10	18	10		8					18
11VSG	8	15	8		7			Les Cullayes	1	16
11VSO	11	18	11		7					18
					Nb total d'élèves enclassés					236
Etablis. secondaire										
Lausanne	34				17					
Mézières	17				9					
<b>Totaux</b>	<b>199</b>	<b>99</b>	<b>64</b>		<b>111</b>	<b>134</b>	<b>50</b>		<b>3</b>	<b>313</b>

**Dérogations de domicile, équilibrage des effectifs, décisions pédagogiques :**

<b>Cully</b>					1					1
<b>Lausanne</b>	1									1
<b>Oron</b>					1					1
<b>Le Mont</b>	1									1
<b>Totaux</b>	<b>201</b>	<b>99</b>	<b>64</b>		<b>113</b>	<b>134</b>	<b>50</b>		<b>3</b>	
<b>Nombre total d'élèves concernés</b>										<b>317</b>

**Légende :**

H: habitant à...  
 S: scolarisé à...  
 H+S habitant et scolarisé à...

Scolarisés à				
Habitant à	FOREL	SAVIGNY	DIVERS	
FOREL	50	35	28	113
SAVIGNY	84	64	53	201
DIVERS	2	1		3
	136	100	81	317

## **2. ACTIVITES SCOLAIRES**

La vie scolaire habituelle a été complétée par les activités suivantes :

### **Camps de ski et d'été, voyages d'étude**

En septembre, les 4es ont bénéficié de leur camp découverte à Château d'Oex.

Quant aux 3 classes CYT6, elles sont parties en camp durant une semaine à Cerniebaud pour découvrir cette région du Jura. Leur programme a été varié : VTT, promenade en poneys, escalade, spéléologie, tir à l'arc et canoë.

Concernant les camps de ski, la classe 7VSG a été à Fiesch.

Pour son voyage d'étude, la classe 9VSO est partie en train à Venise. Depuis leur camping, les élèves ont utilisé le transport par bateau pour découvrir la ville et ses différents musées.

Quant à la classe 9VSG, elle a été découvrir Londres. Elle a, entre autre, visité Westminster Abbey, Buckingham Palace, tower of London, musée Tussaud et musée des Horreurs. Et un soir, pour sa plus grande joie, elle a été voir un spectacle musical.

### **Activités diverses et courses d'école**

Certaines classes CIN et CYP ont eu une animation avec une clown professionnelle dans leur classe. Les élèves ont été ravis de cette expérience.

Depuis plusieurs années, les classes enfantines et primaires bénéficient d'une journée en forêt organisée par les bûcherons et gardes-forestiers de la région. Cette année, elle a eu lieu le 18 juin 2013.

Les CINS1 ont été au Chalet-des-Enfants, situé au Chalet à Gobet, et ont pique-niqué dans la forêt.

Les CINF1, CINF2 et CINS2 sont montés à pieds depuis Lucens jusqu'à Cremin, puis pique-nique en forêt et balade accompagnée à dos de poney à la ferme de la Perraire.

Les CINS3 ont fait une balade en poneys aux Monts-de-Corsier.

Les CYP1/1S1 sont montés au Mont-Pèlerin avec le funiculaire, ont marché jusqu'à l'antenne et rejoint le restaurant de la Buritaz.

Les CYP1/1S2 et CYP2/2S1 ont visité l'exposition au Centre Pro Natura. Pique-nique et jeux en forêt.

Les CYP1/1F1 et CYP1/2F2 ont été en train à Ste-Croix et visité le musée des boîtes à musique. Pique-nique dans les gorges de Covatanne.

Les CYP1/2S1 ont navigué sur la barque La Demoiselle, amarrée à Villeneuve.

Aux Diablerets, les CYP2/1F1 ont pris la télécabine d'Isenau, marché vers le Lac Retaud, puis jusqu'au col du Pillon - Gorges du Dar.

Les CYP2/1S2 ont pris le train et le bus jusqu'au Bouveret, et visité le Swiss Vapeur Parc. Retour en bateau jusqu'à Vevey.

Les CYP2/2F1 sont partis à Berne, visiter le musée de la communication et découvrir la fosse aux ours.

Les 4 classes CYT5 ont visité la fabrique de chocolat Cailler à Broc, ainsi que Electrobroc. Marche dans la vallée de la Jogne et détente aux bains de Charmey.

Au bord du lac de Thoune, les 8VSG ont visité les grottes de St Beatus.

Les 10VSO ont découvert la navigation à voile sur la Barque La Demoiselle, en même temps que le lac et le château de Chillon.

A Verbier, les 11VSO ont fait un tour en chiens de traîneau, effectué des descentes en trottine-herbe et, encadrés d'un moniteur, se sont exercés à escalader un mur de grimpe.

### **Activités de fin d'année (scolaire)**

Comme les années précédentes, diverses activités ont été proposées aux élèves durant les derniers jours d'école précédant la fin de l'année scolaire.

Parmi ces activités, on peut relever :

- les joutes sportives des classes secondaires
- la marche d'établissement des secondaires s'est déroulée au Chalet-à-Gobet
- les balades en forêt avec pique-nique
- visites au zoo de Servion

### **Promotions**

Le 5 juillet, la cérémonie des promotions a réuni les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> avec leurs familles. Ce moment de fête, centré sur les élèves et leur travail, a été ponctué par des chants offerts par les élèves de 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années.

Les prix, offerts par les sociétés locales, ont été remis aux élèves méritants par leur maître de classe.

24 élèves ont reçu des mains du directeur leur certificat.

La fin de la cérémonie a été suivie par une verrée à laquelle se sont joints tous les élèves des classes enfantines et primaires de l'établissement. Ce moment convivial a été pour tous les élèves le signal officiel de la fin de l'année scolaire et du début des vacances.

### **Piscine 3-4P**

Comme chaque année, les 3P et 4P ont suivi des cours de natation à la piscine de Puidoux, organisés par l'école.

### **Sport**

Deux maîtres de sport offrent un programme de sport facultatif varié (badminton, Unihockey, football, athlétisme). Les leçons se déroulent en dehors de l'horaire scolaire, le mercredi à Forel et Savigny, à l'intention de tous les élèves secondaires motivés.

### **Passeport vacances**

Durant la semaine du 6 au 8 mai 2013, a eu lieu la vente des passeports vacances. Ils permettent aux enfants dès la 3<sup>e</sup> année d'effectuer diverses activités durant une semaine au mois de juillet ou au mois d'août, dont sports, visites d'entreprises, artisanat, agriculture, santé, sciences, d'avoir un accès gratuit aux musées lausannois ainsi qu'aux piscines, d'avoir la gratuité sur le réseau urbain et interurbain des TL. Ils donnent également droit à 3 entrées gratuites l'après-midi avant 19h00 aux cinémas Pathé Flon, Pathé Galeries et Malley-Lumière.

## **Bibliothèque de Savigny-Forel**

L'organisation des interventions pour les élèves de la bibliothécaire scolaire a été reconduite en 2013-2014 :

Pour toutes les classes primaires et de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années, visites régulières à la bibliothèque avec selon les classes, des animations particulières.

Pour les classes enfantines, une animation toute particulière est mise en place lors de ces visites et les enseignantes repartent avec une « valise de livres » dont elles assurent le prêt en classe.

Pour les élèves de la 9<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année, les passages à la bibliothèque se font au gré des besoins à la demande des enseignants concernés. Divers affichages en classe incitent les élèves à fréquenter la bibliothèque.

### **2013 : Entrée dans une période de mise en œuvre ...**

L'année scolaire 2012-2013 aura été la dernière d'une époque désormais révolue. Avec la rentrée d'août 2013, et la mise en place presque complète de la LEO une nouvelle page de l'école vaudoise s'est ouverte. Pour notre établissement et ses deux communes, une autre page s'est tournée à fin décembre 2012 puisque dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013 une nouvelle organisation scolaire s'est mise en place avec comme première étape la création d'une nouvelle association : l'ASIJ (association scolaire intercommunale du Jorat) et à terme la fusion des établissements scolaires de Mézières et environs et de Savigny-Forel.

Et pendant ce temps, l'école continue et doit offrir aux élèves le meilleur cadre possible pour leurs apprentissages. C'est le défi relevé jour après jour tant par l'équipe pédagogique que par l'encadrement, malgré cette période de changements, maintenir une école stable et de qualité !

Savigny, le 20 janvier 2014

# **ANNEXE N°9**

 **RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DE LA BIBLIOTHEQUE**



## **RAPPORT D'ACTIVITES 2013**

### **I. Notre activité en 2013 dans le secteur scolaire**

- Accueil des classes

24 classes étaient inscrites le matin selon un tournus de 4 ou 5 semaines selon les degrés jusqu'à fin juin 2013.

Le prêt des livres pour les vacances (20 documents par lecteur) a été possible par l'intermédiaire des ouvertures publiques.

Un formulaire a été envoyé fin août 2013 aux professeurs afin d'inscrire les classes le matin selon le même tournus. 25 classes ont alors été inscrites pour l'année scolaire 2013-2014.

- Activités dans le secteur scolaire

Les animations des années précédentes ont été poursuivies (animation « découverte du livre » pour les classes 2P, « lecture feuilleton » pour les classes 3-6 P. Cette année nous avons commencé l'initiation à la recherche documentaire pour les 7 et 8P)

### **2. Notre activité en 2012 dans le secteur public**

- Nos lecteurs

Au 31 décembre 2013, la bibliothèque comptait 2'465 lecteurs.

▪ Savigny :	1'359
▪ Forel :	734
▪ Autres communes :	317
▪ Enseignants, internes et classes :	55

- Ouverture du secteur public

Les heures d'ouverture étaient fixées le mardi et le mercredi de 14h. à 18h. et le jeudi de 14h. à 20h.

La boîte sécurisée de retour des livres installée l'année passée pour permettre le retour des documents en dehors des heures de prêt est très appréciée par le public.

- Emprunts simultanés

10 documents étaient autorisés pour une durée de 4 semaines (20 documents pendant les vacances) pour chaque lecteur, quel que soit l'âge.

- Activités dans le secteur public

Le samedi 2 février 2013, les bibliothécaires ont organisé une manifestation dans le cadre du samedi des bibliothèques vaudoises. Thème commun à toutes les bibliothèques : « Le monde des couleurs ». Outre une exposition thématique de livres, une coloriste a été invitée pour relooker nos lecteurs en leur indiquant quelles couleurs porter selon leur teint et leur personnalité.

Une exposition a été mise sur pied en été : « La bibliothèque fait son cinéma ». Une belle occasion de rappeler que chaque film débute avec un scénario et qu'il s'agit souvent d'une œuvre littéraire. Une soixantaine d'ouvrages ont ainsi été présentés avec les affiches des films correspondants.

Enfin, le 19 décembre, une belle affluence de lecteurs et de visiteurs pour la fenêtre de l'Avent, avec collation et vin d'honneur de la Commune de Savigny.

Les bibliothécaires ont collaboré aux journaux « Le Savignolan » et « Vivre à Forel ».

### **3. La bibliothèque en chiffres**

La bibliothèque en 2013, c'est donc :

- 1'150 nouveaux titres catalogués
- 80 livres empruntés à Bibliomedia (livres à gros caractères)
- 20'068 documents à disposition des lecteurs
- 25 classes dans un tournus de 4 semaines
- 2'465 lecteurs
- 36'145 documents prêtés

#### 4. Et maintenant...

La fusion avec l'établissement scolaire de Mézières approche, nous attendons les décisions de l'ASIJ concernant les bibliothèques scolaires et leur éventuelle collaboration.

Pour ce qui est du secteur public, une chute des prêts nous montre cette fois très clairement qu'après 11 ans de fréquentation, nos lecteurs attendent d'autres prestations (voir mes conclusions RA 2012).

Le tournant médiathèque est incontournable, notamment en ce qui concerne un fonds de DVD, une connexion Wi-fi et un espace de presse plus étoffé.

En 2000, le projet pour la création de notre bibliothèque comportait un fonds CD et DVD. Il semblait peut-être démesuré à l'époque et l'idée n'avait pas été retenue.

13 ans plus tard, c'est plus qu'indispensable si nous ne voulons pas que notre lectorat s'éparpille sur d'autres communes proposant ces medias, je pense notamment à Pully et à Lutry.

Savigny, le 21 mars 2014

Françoise Vermot  
Bibliothécaire

# **ANNEXE N°10**

 **RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DE LA COMMISSION « BATIMENTS »**



## **RAPPORT D'ACTIVITES 2013**

### **Préambule**

La constitution de la Commission « Bâtiments » résulte du préavis n° 10/2009 « Demande de crédit destiné à financer les travaux d'entretien des bâtiments communaux sous la forme d'un crédit-cadre pour la période 2010-2014 ».

La commission a pour mission de contrôler l'utilisation du crédit-cadre et de définir les travaux à exécuter dans les limites du montant attribué par celui-ci.

En outre, elle a pour compétence de :

- Contrôler la liste des travaux annuels et le planning
- Contrôler les engagements
- Contrôler le bouclage annuel
- Etablir un rapport annuel pour la Municipalité et le Conseil communal

### **Composition de la Commission « Bâtiments » à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013**

– Beutler Yves	Membre	Conseiller communal
– Brian Hick	Membre	Conseiller communal
– Coquil Sylvaire	Membre	Municipal
– Grandgirard Philippe	Membre et mandataire	MGM Architectes Associés SA
– Ochs Jacques	Président	Municipal
– Pasche Bertrand	Membre	Boursier communal
– RoCHAT Jean-Claude	Membre	Conseiller communal
– Vaccarello Michel	Membre	Technicien communal

En 2013, la commission s'est réunie à 2 reprises, soit les 27 juin et 11 décembre. M. Brian Hick a remplacé M. Alain ButticaZ, démissionnaire en 2012.



### Bilan des travaux

#### Bâtiments scolaires

1. Complexe scolaire

Agrandissement de la salle des maîtres au 1<sup>er</sup> étage pour la création d'une classe de dégagement.

2. Salle de gymnastique

Aménagement des rangements pour les sociétés de gymnastique et du volley (suite des travaux réalisés en 2012).

3. Jardin d'enfants (Ancien central)

Changement des sols et peinture des murs (reprise de la garderie par une nouvelle responsable en juillet 2013). La mise en conformité demandée par le Service de protection de la jeunesse (SPJ) a été réalisée en même temps (voir sous travaux généraux).

#### Bâtiments publics

4. Forum

Renouvellement des faïences d'un pan de mur dans les WC femmes de la grande salle (décollement du support).

5. Maison de commune

- Rénovation intérieure des bureaux au 2<sup>ème</sup> étage (peinture et revêtement des sols datant de la construction en 1990) par la pose d'un revêtement de sol textile, peinture des murs et traitement des sols en bois, ainsi que dans l'escalier reliant le 1<sup>er</sup> étage au 2<sup>ème</sup> étage.
- La 2<sup>ème</sup> étape des travaux est prévue en 2014 avec la rénovation du 1<sup>er</sup> étage.

6. Refuge de la Planie

- Réfection des portes intérieures (mise en conformité du sens de fuite).
- Rafrâchissement de la peinture et des crépis de la salle d'entrée.

7. Eglise

Travaux de menuiserie avec la pose de 2 grilles de ventilation sur la porte de la sacristie, afin de ventiler le local (taux d'humidité élevé).

#### Logements

8. Collège du Jorat

Pas de travaux en 2013.

9. Bâtiment de l'ex-gendarmerie

Rénovation complète de la salle de bains et des WC séparés (vétusté des locaux datant de la construction).



### Travaux généraux

- Ancien collège : réparation de la rampe d'escalier sud (carbonatation des marches d'escaliers).
- Jardin d'enfants (ancien central) : à la demande du Service de protection et de la jeunesse (SPJ), des travaux de mise en conformité ont été réalisés, soit pose de nouvelles fenêtres et indicateur de sortie de secours.
- Local communautaire : réparation ponctuelle de l'étanchéité de la toiture.

### Divers

Afin de préparer le crédit-cadre 2015-2019, le mandat a été renouvelé au bureau MGM Architectes Associés SA, actuel mandataire. Une présentation de ce nouveau crédit-cadre sera faite à la Commission « Bâtiments » lors de sa première réunion 2014.

### Conclusions

#### ➤ Complexe scolaire

Les travaux prévus en 2010 dans les classes spéciales du Complexe scolaire ne pourront pas être réalisés dans le crédit-cadre 2010-2014; ils sont reportés dans le prochain crédit-cadre 2015-2019. Il n'est en effet pas encore possible de préciser les transformations nécessaires en fonction des besoins de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) ou autres.

#### ➤ Salle de gymnastique

Les travaux prévus au début 2013 ont été achevés avec l'aménagement des rangements pour les sociétés de gymnastique et du volley.

La rénovation du revêtement de sol, prévue après la 27<sup>ème</sup> Fête cantonale des musiques vaudoises (mai 2013), a été reportée en 2014.

Dans l'ensemble, les devis des travaux exécutés en 2013, comme pour les années précédentes, s'intègrent bien dans le budget fixé par le crédit-cadre. Il est à souligner que tous les montants prévus n'ont pas été dépensés, compte tenu des incertitudes liées à l'affectation de certains bâtiments.

Rappelons qu'un crédit-cadre n'est pas un montant figé, comme celui d'un préavis, mais qu'il permet dans la mesure du possible de regrouper certains travaux et de faire des économies grâce à des marchés importants. Il permet aussi d'absorber des imprévus urgents en différant ou non certains objets, ceci tout en respectant scrupuleusement l'enveloppe globale accordée.

Commission « Bâtiments »

Savigny, le 28 mars 2014

# **ANNEXE N°11**

 **RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DE M. SEBASTIEN ROCH, GARDE FORESTIER**



## Rapport d'activités 2013

### EXPLOITATION DES BOIS

#### **Martelage 2013**

Division	Lieu-dit	Genre de coupe	Résineux		Feillus		Total	
			Tiges	Sylves	Tiges	Sylves	Tiges	Sylves
2	Sapin « président	Mise en lumière	150	420.0	1	2.0	151	422.0
3	La Crogne	Mise en lumière (captage)	75	49.9	12	14.0	87	63.9
4	Ch. de la Taborne	Réalisation	36	115.1	35	65.3	71	180.4
5	Ch. de Nazareth	Réalisation (captage)	28	88.8	44	71.3	72	160.1
6	Ch. du Refuge de Mézières	Mise en lumière	109	342.40	3	0.7	112	343.1
3/4	Ch. des Trois Communes	Mise en lumière	142	421.6	22	37.3	164	458.9
7	Cabane à Paulet	Mise en lumière	21	59.9	9	10.4	30	70.3
Toutes	Grand-Jorat	Chablis bise 28.10.2012		416.9		9.7		426.6
Toutes	Grand-Jorat	Chablis bostryché		170.7				170.7
	Coupe mécanisée	Eclaircie normale/perchis		213.9			9	213.9
Toutes	Fête cantonale des musiques vaudoises	Eclaircie perchis		46.2				46.2
Total 2013			561	2'345.3	126	210.7	687	2'556.0

Ce printemps, nous avons effectué la coupe du sapin « président » (martelée en 2012), suite à une bonne offre d'un acheteur pour le sapin blanc. La coupe martelée cette année n'est pas encore terminée. En effet, les conditions climatiques (eau et manque de gel) nous empêchent de la sortir sans provoquer d'énormes dégâts.

Nous avons exploité deux coupes pour le captage et la fourniture d'eau potable.

Une petite coupe a été exécutée pour apporter de la lumière à la cabane à Paulet, qui le mérite amplement ...

#### **Produits**

Ces coupes ont produit les assortiments suivants :



Bois de service	1'946.61	
Bois de service propre emploi	11.25	(pour la Fête cantonale des musiques vaudoises)
Déchetage	<u>48.50</u>	
<b>Résineux (en m<sup>3</sup>)</b>		<b>2'006.36</b>
Bois de service	7.68	
Bois de feu long	177.70	(dont 30 m <sup>3</sup> ont été vendus en stères)
Déchetage	<u>19.10</u>	
<b>Feuillus (en m<sup>3</sup>)</b>		<b><u>204.48</u></b>
<b>Total exploitation</b>		<b>2'210.84</b>
- Résineux/feuillus :	91/09 (2012 : 93/7)	
- Coupes/chablis :	72/28 (2012 : 95/5)	

### **Chablis**

Le 28 octobre 2012, une forte tempête de bise, accompagnée de neige, a renversé 430 m<sup>3</sup> de bois qui n'ont pu être exploités qu'au printemps 2013, soit à la fonte des neiges.

Durant le mois d'août 2013, nous avons subi une virulente attaque de bostryche provoquant l'exploitation prématurée de 180 m<sup>3</sup>.

### **Exploitations mécanisées**

Les prix continuant une légère montée, nous poursuivons les éclaircies mécanisées. Plusieurs peuplements, tous dans le Grand-Jorat, ont été éclaircis pour une surface totale de 2.7 hectares.

### **PLANTATIONS**

Cette année, nous avons procédé aux broyages de rémanents de coupes, totalisant une surface de 32'726 m<sup>2</sup>, dont 8'205 m<sup>2</sup> pour la réalisation du captage d'eau potable le long du chemin de Nazareth.

Quelques 4'516 plants (3'860 épicéas et 656 feuillus) ont été nécessaires pour reboiser ou compléter les rajeunissements naturels pour une surface de 46'377 m<sup>2</sup> de jeunes forêts, dont les mûres futaies dominantes ont été exploitées.

A noter que nous avons planté trois merisiers et trois chênes de belles dimensions à distance définitive le long du Crêt Rouge, suite aux travaux de stabilisation du ruisseau ; le but étant d'obtenir des arbres majestueux riches en biodiversité.

Ce nombre de plants nous a évidemment aussi servi à compléter les plantations antérieures.

### **FAUCHAGE**

Durant l'année 2013, nous avons entretenu 7 hectares de plantations, surface stable par rapport à l'année 2012. Le broyage des rémanents de coupe avant plantation nous permet d'échapper à deux ans de fauchage dans le meilleur des cas.



### **SOINS CULTURAUX**

Nous avons réalisé 5.3 hectares de soins cultureux, dont une superbe surface de rajeunissement naturel étagé le long du Craivavers qui compte, à elle seule, passé 3 hectares.

### **ENTRETIEN DES CHEMINS**

Les travaux habituels d'évacuation des eaux et de fauchage des bords ont été effectués. De plus, nous avons réfectionné à neuf une dalle de béton sur le chemin des Trois Communes. Nous avons aussi refait quatre aqueducs usés par le temps. La plantation en bordure amont du chemin de la Taborne a été élaguée pour faciliter le déneigement.

### **DIVERS**

- Un petit ouvrage de stabilisation de berge a été aménagé entre les forêts du Creux et de Pierre-Ozaire pour éviter l'érosion de cette dernière par le ruisseau.
- Suite à la mise en lumière de la cabane à Paulet, nous avons profité pour remplacer les chenaux par des chenaux en bois provenant de forêts avoisinantes.
- Les places de pique-niques, ainsi que les layons permanents à usage piétonnier, ont été entretenus.
- Les forêts ont fourni les branches de couverture pour l'entretien des massifs, ainsi que les sapins servant aux décorations de Noël.
- La journée bois dans les forêts communales a été reconduite le 18 juin 2013. Nous y avons accueilli env. 200 élèves pour le ramassage du bois destiné pour le feu du 1<sup>er</sup> Août, avec un peu de vulgarisation forestière et surtout les traditionnels cervelas.

### **SUBVENTIONS**

1. Carburants (rétrocession des droits de douane) : CHF 1'198.35
2. Soins aux jeunes peuplements (projet 2012-2015) : CHF 14'253.75

Lutry, le 11 février 2014

Sébastien Roch, Garde forestier

# **ANNEXE N°12**

 **PLAN DIRECTEUR REGIONAL DE LAVAUX-ORON :  
SYNTHESE DU DIAGNOSTIC**

# PLAN DIRECTEUR REGIONAL DE LAVAUX-ORON

## Synthèse du diagnostic

**Légende : > constat ; + point fort ; - point faible**

### 1. URBANISATION

#### Habitat

- > Le district va connaître un renouvellement de population qui entraînera de nouvelles demandes en équipements, en infrastructures et en services.
- + Par contre, en cohérence avec le Plan directeur cantonal (PDCn), le district développe actuellement majoritairement de l'habitat collectif.
- Jusqu'à aujourd'hui, le développement de l'habitat est basé sur l'usage des transports individuels. Les zones urbanisées hors des centres et de Lavaux sont peu accessibles par les transports en commun. La répartition géographique des équipements dans le district favorise également les déplacements en transports individuels motorisés.

#### Aires de développement

- > Les réserves en zone à bâtir du district sont suffisantes pour accueillir l'accroissement de la population prévu jusqu'en 2030.
- Par contre, leur localisation est déséquilibrée, avec des zones à bâtir hors des centres, surdimensionnées par rapport aux besoins.

#### Réseau de centres

- > Un réseau de centres, basé sur l'histoire et les infrastructures de transport, existe et a été identifié aux échelles cantonale et régionale. Le statut de centre local a été validé par le COPIL du PDR pour les Communes de Mézières et de Savigny. Le canton a confirmé ces désignations, qui seront intégrées comme données de base dans le plan directeur régional à établir.
- + Le réseau de centres actuel regroupe 75 % de la population du district.
- Les centres régionaux ne fournissent pas pour l'instant une alternative forte aux agglomérations voisines telles que Rivelac ou Lausanne-Morges. Leur pouvoir d'attraction et leurs possibilités de développement sont très contrastés.

#### Développement hors des centres

- > Le bâti, historiquement dispersé, est une caractéristique importante pour l'identité du district.
- Ce développement hors des centres est consommateur d'espaces et a abouti à une forte dispersion de la population hors des axes de transport en commun et des centres.

### **Sites stratégiques de développement**

- > Le district comporte deux sites stratégiques inscrits dans la politique cantonale des pôles de développement (Palézieux-Gare et Pully-centre). Ces sites ont des caractères propres à leur localisation et leur destination. Il s'agit d'étudier la nécessité de définir d'autres sites stratégiques, dans la mesure où ils répondraient à des besoins en termes d'activités et de logements et à un intérêt cantonal.

## **2. MOBILITE**

### **Déplacements en général**

- > Les conditions de transport sont satisfaisantes dans tout le district, puisque l'offre en transport public et la qualité du réseau routier sont bonnes. La structure du réseau de transport public et la demande principale sont globalement orientées vers l'agglomération Lausanne-Morges.
- + Conditions de transport TIM (transport individuel motorisé) et qualité réseau TP (transport public) en général.  
Forte orientation vers Lausanne.
- Offre et gestion des P+R sur l'ensemble du district.  
Sous-utilisation des transports publics et des mobilités douces.  
Infrastructure manquante pour l'intermodalité MD / TP.

### **Réseau du transport public**

- > Le réseau ferroviaire constitue la colonne vertébrale du réseau TP avec une haute densité de haltes RER dans le secteur de Lavaux. Il existe une bonne offre de lignes de bus rabattues sur la gare de Palézieux, desservie par le RE Genève – Romont et le RE Palézieux – Berne. La plupart des autres haltes du RER Vaud sont aussi desservies par des bus (Châtillens, Palézieux-Village, Puidoux-Chexbres, Grandvaux, La Conversion, Pully-Nord, Pully, Lutry et Cully).
- + Réseau ferroviaire performant. Haute densité des haltes RER dans la partie Lavaux.
- La faible densité de population ne permet pas un développement significatif de l'offre TP en dehors du secteur Est de l'agglomération Lausanne-Morges. Dans ce secteur, on constate une faible priorité du TP par rapport au TIM.  
Le manque d'attractivité des TP, en raison de cadences irrégulières compte tenu des besoins du transport scolaire, est également à relever.

### **Réseau routier**

- > Il existe un réseau routier bien développé, qui néanmoins peut être optimisé.
- + Une influence à court terme sur l'utilisation du TIM est premièrement possible par une modération du trafic dans l'Est lausannois et une gestion coordonnée du trafic et du stationnement dans l'agglomération de Lausanne-Morges et son secteur Est.
- On constate une saturation grandissante du réseau routier dans l'Est lausannois.  
Quelques villages souffrent des effets négatifs engendrés par le trafic dans les traversées de localités.

### **Mobilité douce**

- > L'urbanisation ne se développe pas près des gares (les longs déplacements à pied décourageront une partie des usagers potentiels des transports publics). Améliorer le transfert modal vers la MD et le TP afin de décharger le réseau routier est un but à moyen/long terme.
- + Une meilleure coordination entre les bus, RER et le M2 a été effectuée ces dernières années. Une augmentation de cadence du RER est également prévue à partir de 2018.
- Une topographie difficile pour la mobilité douce dans la partie Lavaux.  
L'infrastructure est manquante pour l'intermodalité entre la mobilité douce et les transports publics.

## **3. ECONOMIE**

### **Développement démographique**

- > Une croissance régulière et modérée de la population.
- Le ratio habitants-emplois du district est en déséquilibre avec un nombre important de pendulaires en direction principalement de l'agglomération Lausanne-Morges. Ceci contribue à augmenter la tendance de résidentialisation du district et à développer davantage le marché résidentiel. Cela est contradictoire avec la volonté politique affirmée pour le développement d'activités.

### **Développement économique**

- > Le district possède un cadre de vie exceptionnel et un positionnement géographique stratégique, à mi-chemin entre l'agglomération Lausanne-Morges et Rivelac et sur les axes Genève-Lausanne-Fribourg-Berne et Genève-Lausanne-Valais-Italie. La taille critique des centres du district est relativement faible pour des grands développements économiques. La concurrence commerciale de Lausanne et de Vevey engendre un tissu commercial peu représentatif et sans forte spécialisation (hors produits agricoles).
- + Le tissu économique d'entreprises et branches industrielles est varié et le potentiel de développement dans les sites stratégiques est important. Aussi, les possibilités de densification des zones artisanales et industrielles est avéré.
- Une faible implantation d'entreprises à haute valeur ajoutée. Néanmoins, le tissu commercial est important à Oron, Pully et Chexbres. Par contre dans les centres locaux, l'offre est limitée, avec peu de commerces de proximité.

### **Tourisme**

- > Le district est un lieu de passage, entre la Gruyère, le Valais, Lausanne et Montreux.
- + Les produits du terroir de qualité sont en lien avec la qualité paysagère.
- La communication est centrée sur Lavaux et Montreux, au détriment des Hauts, pourtant porte d'entrée depuis le Nord. Les activités touristiques sont dispersées. Le label de Lavaux, patrimoine de l'Unesco, est peu exploité afin de promouvoir des séjours prolongés.

## 4. PAYSAGE – PATRIMOINE CULTUREL

### Patrimoine culturel et identification des entités et des éléments paysagers structurants

- > Le district possède un patrimoine culturel varié, reconnu à plusieurs niveaux. Il est séparé en deux entités paysagères majeures : le plateau, situé entre 600 et 800 mètres, et le versant escarpé de Lavaux qui le relie aux rives du lac à environ 400 mètres d'altitude. Le plateau, agricole et champêtre, entrecoupé par des massifs boisés et boisements riverains des cours d'eau, se découvre au fur et à mesure qu'on le traverse. L'habitat historiquement dispersé représente un élément paysager fort, notamment dans la région de la Haute-Broye. Le coteau de Lavaux présente un paysage aux caractères opposés à ceux du plateau. Exposé et tourné vers l'extérieur, il permet les vues lointaines et dégagées sur le Léman et les Alpes.
- + Les caractéristiques principales des deux entités majeures du district sont en grande partie préservées, protégées en ce qui concerne Lavaux.
- Le paysage du plateau est un paysage intime et varié. Sa préservation peut s'avérer difficile et un effritement lent de ses qualités par des interventions ponctuelles est à craindre.

### Echappées lacustres

- > Les échappées lacustres de l'Ouest sont plus généreuses en végétation. Elles s'écoulent du haut vers le bas sur de plus longues distances par rapport aux échappées de l'Est. Les échappées de l'Est sont plus raides. Les cours d'eau qui les accompagnent forment des cascades naturelles et/ou artificielles.
- + Les limites des échappées lacustres ne sont pas lisibles dans le paysage. Les échappées lacustres fonctionnent déjà aujourd'hui comme coulées vertes entre les Hauts et le Léman. Elles contiennent des milieux naturels intéressants pour la faune et la flore indigène au cœur des cultures et de l'agglomération. Une grande partie des échappées lacustres sont pourvues de sentiers pédestres. Les cascades des échappées lacustres de l'Est sont une attraction touristique reconnue.
- Toutes les échappées lacustres sont coupées par les infrastructures ferroviaires et/ou routières. Des limites peu marquées sur le terrain les rendent vulnérables à l'expansion de l'urbanisation. Leurs franges subissent de fortes pressions de la part des différents utilisateurs. La faible superficie des échappées lacustres parvient difficilement à contenir des intérêts parfois divergents : loisirs, nature, culture.

### Echappées transversales

- > Le Plan directeur cantonal (PDCn) définit une unique échappée transversale traversant le district de Lavaux-Oron.
- + L'échappée offre des vues sur les Préalpes, le Jura, les Alpes et le Léman. Elle est peu construite. La majorité du bâti à l'intérieur de l'échappée est de type dispersé. L'échappée peut être un espace de détente et de loisir à proximité de l'agglomération Lausanne-Morges.
- La proximité de l'agglomération exerce une pression foncière sur l'échappée transversale qui est rompue par des infrastructures routières et ferroviaires.

### **Le paysage viticole en terrasses de Lavaux**

- > Les vignobles en terrasses de Lavaux constituent un paysage unique. L'histoire de la protection du site de Lavaux a débuté dans les années septante et évolue encore de nos jours. La conservation de ce patrimoine est régie par un équilibre fragile entre l'économie du vignoble, la conservation du paysage, l'habitation des villages et le tourisme.
- + La reconnaissance des terrasses de Lavaux, inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco, profite à l'économie viticole. Les vignobles en terrasses de Lavaux sont reconnus et protégés au niveau cantonal.
- Les offres touristiques existent mais semblent sous exploitées par rapport à la reconnaissance internationale de Lavaux, qui subit toujours une forte pression urbaine.

### **L'habitat historiquement dispersé**

- > Le plateau de la Haute-Broye, au cœur du district, est caractérisé par de nombreuses fermes éloignées les unes des autres, qui constituent l'habitat historiquement dispersé.
- + Par son omniprésence et par son association directe à un type de paysage, d'usage et d'agriculture, il s'agit d'un patrimoine sensible qui marque l'identité du district.
- Le mode de l'habitat historiquement dispersé n'est plus en phase avec les tendances de l'agriculture, soulevant ainsi la question du devenir des habitations et de leur paysage attenant. Aussi, il est à signaler que ce mode d'habitation est incompatible avec l'utilisation des transports publics. Avec la tendance à l'arrêt des exploitations agricoles et à la restructuration des domaines vers une concentration, les structures fines (verger haute-tige, arbres solitaires) liées à l'habitat dispersé disparaissent.

## **5. MILIEUX NATURELS**

### **Description des milieux naturels et leur valeur**

- > La situation géographique du district entraîne une grande diversité de milieux naturels qui sont caractéristiques pour chacune des grandes régions du district : la rive du Léman, l'Est lausannois, le coteau de Lavaux et les Hauts.

Rive du Léman : forte urbanisation. Les milieux proches de l'état naturel sont presque exclusivement restreints aux embouchures des cours d'eau.

Est lausannois : grands espaces naturels subsistent au sein de l'agglomération (rivières, vallons boisés, grands arbres).

Le coteau de Lavaux : milieux xérophiles de grande valeur au sein des vignobles.

Les Hauts : riches en milieux naturels (cours d'eau, cordons boisés, forêts, marais). Cependant, en comparaison au reste du canton, ces milieux naturels ne représentent que de petites surfaces.

- + Rives du Léman : les embouchures des cours d'eau et la rive enrochée sont favorables à la couleuvre vipérine.  
Est lausannois : l'abondance des cordons boisés et les zones de verdure.  
Le coteau de Lavaux : grandes palettes de milieux xérothermophiles (prairies sèches, murs de pierres sèches, buissons) et humides.  
Les Hauts : dense réseau de cordons boisés et de cours d'eau, ainsi qu'un marais d'importance nationale.
- Rive du Léman : vu la topographie et la géomorphologie, les qualités potentielles de la rive comme milieu naturel de valeur élevée sont limitées.

### **Réseau écologique**

- > Les liaisons dans les Hauts sont essentiellement constituées de cours d'eau et de cordons boisés qui relient les massifs boisés entre le Jorat et les Préalpes. Sur le coteau de Lavaux, les milieux xérothermophiles et humides sont reliés par des éléments artificiels comme les murs en pierres sèches ou encore les coulisses. La tendance vers une viticulture plus proche de la nature (bio) renforce les possibilités d'échange entre les différentes populations présentes (faune et flore).
- + Des liaisons biologiques denses et fonctionnelles sur le plateau et le réseau écologique sont protégés par la législation forestière.  
Un nombre de cours d'eau proches de l'état naturel élevé sur le plateau.
- Les liaisons biologiques entre le plateau et les rives du lac sont fortement perturbées par l'endiguement des cours d'eau, la présence de voies de communication importantes et la viticulture intensive.

### **Forêt**

- > Le plan directeur forestier de l'Est vaudois est en cours d'élaboration. Ses recommandations seront intégrées dans les stratégies. Dans le district, la surface de forêt est relativement faible comparée à d'autres districts. La forêt est multifonctionnelle : loisirs, nature, sylviculture et, par endroits, protection. Ce constat est valable pour l'ensemble du district, mais plus particulièrement pour les forêts en bordure d'agglomération.
- + Le projet de parc naturel périurbain du Jorat témoigne de la volonté de concilier les espaces de loisirs, les milieux naturels et la sylviculture.  
Aux endroits les plus pentus, notamment Lavaux, la forêt a un rôle de protection contre les dangers naturels.

## **6. ENVIRONNEMENT ET ENERGIE**

### **Eau et stations d'épuration**

- > Le district est alimenté en eau potable par trois ressources différentes : le Léman, le lac de Bret et les captages.
- + Les eaux souterraines sont de bonne qualité. Les zones de protection des eaux recourent souvent des aires forestières.

- Le lac de Bret souffre des apports de l'agriculture. L'accroissement de la population demande des recherches de nouvelles ressources en eau.

La quasi-totalité des STEP devrait subir des transformations pour répondre aux objectifs cantonaux (sauf Savigny Pra Charbon et Forel Chercottaz).

### **Air et climat**

- > Les émissions de bruit sont presque exclusivement dues au fait qu'il y a beaucoup de trafic individuel motorisé et que ce trafic est croissant.
- + Il n'y a pas ou que peu de problèmes dus au bruit dans les Hauts (si ce n'est au bord des routes principales : routes de Berne, de Moudon et de la Claie-aux-Moines).
- Des nuisances sonores sont observées au bord du lac, à cause notamment de l'autoroute.

### **Dangers naturels, risques technologiques et rayonnement ionisant**

- > Les dangers naturels ne constituent pas une problématique particulière du district.  
Il y a, en comparaison au reste du canton, beaucoup de lignes à haute tension et de lignes de contact qui traversent le district, limitant la définition des zones à bâtir en raison de l'ORNI.  
La problématique des risques technologiques est à évaluer au travers des installations soumises à l'OPAM. Des périmètres de consultation sont à prendre en compte lors de la définition des zones à bâtir. La planification régionale doit considérer deux types d'installation : l'autoroute A9 et les voies ferrées du bord du lac.

### **Gestion des déchets**

- > La gestion des déchets ne se fait pas au niveau du district, mais sur une région plus vaste. Deux organismes se partagent la gestion des déchets du district.
- + Le district accueille une compostière d'importance régionale et plusieurs déchetteries intercommunales ont vu le jour.
- Certains villages sont éloignés des nouvelles déchetteries intercommunales.

### **Consommation d'énergie et ressources énergétiques**

- > Les besoins en énergie du district sont probablement élevés; les besoins en chauffage sont relativement élevés au vu de l'altitude. Il n'y a pas de cité de l'énergie ou de commune possédant un Agenda 21. Les déplacements se font principalement en véhicule individuel motorisé.
- + Le potentiel solaire est élevé et représente une des ressources énergétiques principales du district.
- Le district importe son énergie. Il y a peu de possibilités de développement des énergies renouvelables à l'échelle régionale. L'installation de panneaux solaires est limitée par la protection du paysage (Lavaux).

Savigny, le 12 mars 2014

Chantal Weidmann Yenny, Municipale

# **ANNEXE N°13**

 **PLAN DIRECTEUR REGIONAL DE LAVAUX-ORON :  
ENJEUX ISSUS DU DIAGNOSTIC**

# PLAN DIRECTEUR REGIONAL DE LAVAUX-ORON

## Enjeux issus du diagnostic

La liste complète des enjeux issus du diagnostic est présentée ci-après.

Elle met en évidence (avec le symbole ►) les enjeux qui doivent être traités en priorité dans le plan directeur régional (PDR).

### 1. URBANISATION, TERRITOIRE ET DEMOGRAPHIE

- Coordination du développement de l'habitat économe en surface avec les transports en commun et la mobilité douce
- Diversification de l'habitat pour répondre aux différents besoins de la population
- Adaptation des équipements en coordination avec l'accueil de nouveaux habitants
- Localisation des équipements pour renforcer la vitalité des centres
- Renforcement des centres régionaux et cantonal et de leur complémentarité
- Intégration des centres locaux
- Concentration du développement démographique, des emplois et des services dans les centres
- Limitation du mitage du territoire
- Maintien de l'habitat historiquement dispersé dans les possibilités du cadre légal existant
- Développement mesuré et modéré hors des centres
- Consolidation des sites stratégiques de développement existants
- Identification éventuelle de nouveaux sites stratégiques de développement
- Coordination du développement et consolidation de l'identité régionale
- Équilibre de la structure démographique

### 2. MOBILITE

- Consolidation et création de mesures favorisant le transfert modal des transports individuels motorisés vers les transports en commun et les mobilités douces
- Incitation à une mobilité durable par la coordination entre la planification de l'urbanisation et les transports
- Adaptation et renforcement de l'offre de transports en commun en s'appuyant sur les axes et les nœuds structurants existants
- Optimisation du réseau routier structurant existant
- Modération du trafic dans les zones sensibles
- Gestion coordonnée du trafic et du stationnement
- Adaptation et renforcement du réseau de mobilité douce notamment en coordination avec les interfaces de transport public
- Développement du maillage du réseau de mobilité douce dans les centres et les cœurs de localité

- ▶ Coordination de la nouvelle organisation des aires scolaires avec l'offre des transports en commun et du réseau de mobilité douce

### **3. ECONOMIE**

- Équilibrage du ratio habitants-emplois
- Maintien et développement de l'attractivité économique du district
- Maintien et développement des activités endogènes et de leur diversification
- Localisation des activités au bon endroit
- Soutien de la vitalité des centres par l'encouragement de l'implantation de services et de commerces
- ▶ Identification des complémentarités des centres en terme d'activités et d'emplois
- Maintien et développement de l'artisanat et de l'industrie
- ▶ Adéquation des zones d'activités artisanales et industrielles
- Densification des zones artisanales existantes
- ▶ Développement et promotion des activités touristiques en adéquation avec les vocations et les potentialités spécifiques du district
- Mise à profit de l'attrait et de la notoriété de Lavaux et de la Gruyère pour faire connaître les Hauts du district
- Enrichissement et densification de l'offre commerciale dans le district en favorisant une offre de proximité
- Mise en valeur des produits du terroir dans un réseau de proximité et en lien avec l'offre touristique
- ▶ Localisation des activités commerciales à forte fréquentation au bon endroit
- Préservation des bonnes terres agricoles
- Maintien et développement de l'activité viticole dans le cadre de la protection de Lavaux
- Diversification et optimisation des filières existantes
- ▶ Renforcement de la production de l'énergie renouvelable (principalement biogaz et solaire)
- Développement des activités économiques liées à l'agriculture et à la préservation du patrimoine dans les possibilités du cadre légal existant
- Maintien et développement de l'activité viticole dans le cadre de la protection de Lavaux
- ▶ Développement d'un projet paysage selon l'optique de la politique agricole 2014 afin de valoriser les paysages existants et d'en retirer un bénéfice

### **4. PAYSAGE**

- ▶ Valorisation et mise en réseau du patrimoine bâti
- ▶ Préservation et valorisation des qualités paysagères reconnues du district, aussi bien sûr le plateau qu'en Lavaux
- ▶ Préservation et valorisations des échappées lacustres
- ▶ Garantie de la multifonctionnalité des échappées lacustres (loisirs, milieux naturels, réseau écologique)

- Maintien de l'espace ouvert et non construit de l'échappée transversale
- ▶ Préservation et valorisation de la multifonctionnalité de l'échappée transversale (culture du sol, loisirs, tourisme, liaison écologique)
- Maintien de l'activité viticole dans le cadre de la protection de Lavaux
- ▶ Conservation de l'habitat historiquement dispersé en tant qu'élément de l'identité culturelle et paysagère dans les possibilités du cadre légal existant

## **5. MILIEUX NATURELS**

- Conservation, entretien, voire renaturation ciblée des milieux naturels existants
- Maîtrise de la pression accrue sur les milieux naturels en zone urbaine
- ▶ Conservation et développement des espèces prioritaires définies par le réseau écologique cantonal
- ▶ Maintien et renforcement des liaisons biologiques relevées par le réseau écologique cantonal
- Conciliation des différentes fonctions de la forêt
- ▶ Valorisation de la production ligneuse et du bois énergie au niveau régional
- ▶ Amélioration de l'accès aux rives
- ▶ Renaturation des rives et cours d'eaux en lien avec le réseau écologique

## **6. ENVIRONNEMENT ET ENERGIE**

- Maintien de la qualité des eaux servant de ressource en eau potable
- Garantie de l'approvisionnement en eau potable
- Maîtrise des émissions de polluants atmosphériques, plus particulièrement de celles provenant du transport individuel motorisé et des chauffages
- Prise en compte de la problématique du bruit dans les processus de planification
- ▶ Optimisation de la gestion de déchets en tenant compte de bassins cohérents
- Augmentation de l'efficacité énergétique
- ▶ Promotion des énergies renouvelables

Savigny, le 12 mars 2014

Chantal Weidmann Yenny, Municipale

# **ANNEXE N°14**

 **RAPPORT DE GESTION 2013  
DE L'ORGANISATION REGIONALE DE PROTECTION CIVILE (ORPC) DE LAVAUX**

---

Grandvaux, le 7 mars 2014

## RAPPORT DE GESTION 2013

### 1) Préambule du président

Le Comité directeur a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion de l'année 2013, conforme aux dispositions de notre convention.

Pour rappel, le Comité directeur est composé des membres suivants :

- Pour la commune de Bourg-en-Lavaux, M. Patrick Chollet
- Pour la commune de Lutry, M. Pierre-Alexandre Schlaeppi
- Pour les communes de Puidoux, Chexbres, Rivaz et Saint-Saphorin, M. Jean-Michel Conne
- Pour les communes de Savigny et Forel (Lavaux), M. Sylvaire Coquil.

M. Patrick Chollet en assume la présidence et le boursier de la commune de Bourg-en-Lavaux gère les comptes de l'ORPC Lavaux.

Durant l'année 2013, le CODIR s'est réuni à six reprises :

- Le mardi 5 février pour traiter les affaires courantes.
- Le mardi 19 mars, les comptes et la gestion ont été approuvés.
- Le mardi 14 mai pour traiter les affaires courantes et faire le point sur la Fête Cantonale des Musiques Vaudoises (FCMV) qui s'est déroulée à Savigny.
- Le mercredi 19 juin, pour traiter la gestion courante et définir la facturation finale de l'ORPC auprès de la FCMV.
- Le jeudi 29 août, la séance s'est tenue à la Capite de Jean-Michel Conne à Chexbres où, après avoir adopté le budget 2014 et liquidé les affaires courantes, le CODIR s'est régalé d'une broche préparée par notre hôte.
- Le jeudi 14 novembre pour préparer le rapport final 2013 et traiter les affaires courantes.

L'ORPC Lavaux a été alarmée cinq fois en 2013 :

- La première alarme a eu lieu le lundi 30 mars suite à un grand carambolage sur l'autoroute A9 afin de gérer la déviation du trafic suite à la fermeture de l'autoroute.
- La deuxième a eu lieu le 2 mai lors des inondations importantes ayant touché la région de Cully.
- La troisième a eu lieu à Saint-Saphorin le 15 mai pour assurer la distribution d'eau potable à une dizaine de ménages suite à une importante rupture de conduite.
- La quatrième a eu lieu le 7 octobre. La rupture d'une conduite sur la commune de Saint-Saphorin nécessite une intervention pour la remise en état.
- La dernière a eu lieu les 30 septembre, 4 et 7 octobre à Grandvaux pour assurer la distribution d'eau potable pour permettre des travaux urgents dans un réservoir.

L'assemblée régionale du printemps s'est tenue le 23 avril à Saint-Saphorin, maison de commune, au cours de laquelle les comptes et la gestion 2012 ont été adoptés. Un apéritif convivial nous a été offert par la commune de Saint-Saphorin à laquelle nous adressons nos remerciements.

L'assemblée régionale d'automne a eu lieu à Puidoux le 3 octobre afin d'accepter le budget 2014 et être informée de la gestion courante de notre ORPC. Elle s'est prolongée par un apéritif généreux servi par la commune de Puidoux à laquelle nous adressons également nos remerciements.

Le rapport annuel de notre organisation s'est déroulé en date du 12 décembre 2013 à la salle des Mariadoules à Aran/Villette devant un public venu nombreux qui a suivi avec attention les présentations orales des différents intervenants ainsi que les promotions en grade et prises de responsabilités au sein de notre organisation. Ce rapport s'est terminé par un repas fort convivial et d'excellente qualité.

Lors des diverses assemblées des présidents des comités directeurs à Gollion, le projet de régionalisation a été encore et toujours à l'ordre du jour. C'est avec la certitude que le projet « Agile », prévoyant 10 régions, était définitivement validé que les régions devant encore se régionaliser ont pu aller de l'avant. Alors que le calendrier du passage de la nouvelle Loi cantonale était quasiment déterminé, les changements intervenus en fin d'année 2013 au niveau des départements nous ont à nouveau donné quelques sueurs froides. Du moment que Madame la Conseillère d'Etat Béatrice Mettraux reprenait le dossier, il fallait nous attendre à ce que la discussion de la nouvelle Loi cantonale soit reportée. Ce point est toujours en suspens au début 2014.

Dès lors, le projet de régionalisation des ORPC de Lausanne-Est, Lavaux et Oron a pu bien avancer pendant l'année 2013 et de nombreuses séances ont eu lieu entre les trois présidents des CODIR afin d'actualiser le dossier.

C'est ainsi que le projet d'organigramme a été finalisé de même que le projet du futur budget de fonctionnement.

Malgré tout, le report de la date de passage de la nouvelle Loi auprès du Grand Conseil a une conséquence directe : c'est la date du 1<sup>er</sup> janvier 2016 qui est actuellement retenue pour la mise en route de l'Organisation régionale de Lavaux-Oron, adaptée à la dimension de notre district.

Dans le cadre de ce projet de régionalisation, une journée « au vert » a été organisée au mois de juin 2013, réunissant les présidents des CODIR et le personnel professionnel des trois régions afin de faire le point sur cet important projet et de déterminer l'organisation de la future région en matière de ressources humaines, de locaux et de matériel.

L'année 2013 a été encore marquée par les événements suivants :

- Au niveau fédéral, 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Protection Civile en Suisse. Une manifestation cantonale s'est tenue au Comptoir de la Broye à Payerne le 20 novembre à laquelle votre président a participé.
- Votation fédérale sur l'initiative du GSSA sur l'obligation de service du 22 septembre 2013. Cette initiative a été largement refusée par le peuple souverain.
- Au niveau cantonal, engagement du commandant de la protection civile en la personne du lieutenant-colonel Louis-Henri Delarageaz qui devient également le nouveau chef de division des opérations du SSCM. Votre président, accompagné du commandant Bernard Emery et de son remplaçant Yves Sigwalt ont rencontré M. Delarageaz le 29 octobre pour lui présenter l'Organisation de la protection civile de Lavaux et faire plus ample connaissance.
- Au niveau régional, engagement de la protection civile pour la manifestation FCMV à Savigny dont les détails figurent plus loin dans ce rapport. Engagement très important mais qui a fait l'objet de très vifs remerciements de la part des organisateurs pour l'excellence du travail effectué.
- Au niveau de notre propre organisation, relevons la création de la remorque d'intervention spéciale pour répondre à la problématique du service des eaux des différentes communes lors d'une rupture de conduite par exemple nécessitant une coupure de l'alimentation en eau potable pour une durée relativement longue. Cette remorque a été présentée en détail lors de l'Assemblée régionale du 3 octobre 2013 à Puidoux.

Le président du CODIR de l'ORPC Lavaux tient à remercier vivement toutes les personnes œuvrant au sein de notre organisation, que ce soit les astreints pour leur disponibilité et leur engagement, le personnel et les membres du Comité directeur. L'envie de faire toujours mieux est le garant d'une protection professionnelle et performante de notre population et nous pouvons en être fiers.

Nous pouvons envisager l'avenir de la protection civile avec sérénité mais il est indispensable de garder les deux yeux ouverts sur les coûts futurs connaissant le désir du canton de reporter certaines charges sur les communes.

## 2) Bilan de l'ORPC

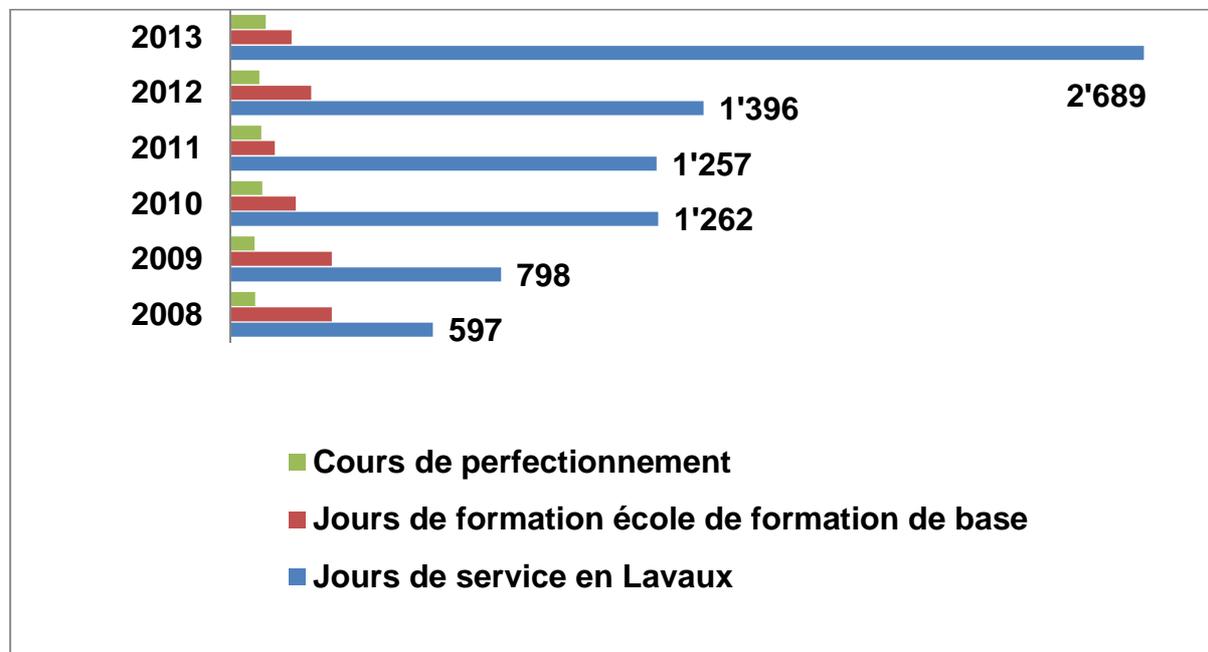
### EM régional

Le but principal des membres de l'Etat-major reste de veiller au maintien de l'état de préparation des membres subordonnés et d'organiser les différents cours durant l'année.

En 2013, quatre rapports d'Etat-major ont été organisés, dans l'idée de renseigner et de souder une équipe pour la conduite.

La mise à jour du document dit «renseignements généraux» reste une préoccupation constante de l'Etat-major. Pouvoir renseigner en tout temps en ayant une multitude de contact et d'inventaire permet d'épauler valablement les intervenants présents lors d'une catastrophe majeure.

### Jours de service de l'ORPC LAVAUX



## 3) Promotions 2013

Est nommé <b>Appointé</b>	après avoir suivi le cours <b>Prép constr</b> , le sdt Eric Nadin
Est nommé <b>Caporal</b>	après avoir suivi le cours de <b>C gr tm</b> , le sdt Vincent Mathis
Est nommé <b>Caporal</b>	après avoir suivi le cours de <b>C gr suivi</b> , le sdt Luc Bastian
Sont nommés <b>Lieutenants</b>	après avoir suivi le cours de <b>C sct appui</b> , le cpl Christophe Gaudard et le cpl Daniel Ivanovski

## 4) Bilan des services de l'ORPC

### FIR :

(Formation d'intervention régionale) le piquet principal est actuellement assuré 24/24 et 365 jours par année par votre commandant Bernard Emery, le cap Yves Sigwalt rempli du Cdt, le plt Dominique Rossi et le sgtm Denis Manghardt.

Quelques astreints ont quitté les rangs de la FIR pour raisons professionnelles ou autres.

6 nouveaux astreints ont rejoint les rangs de la FIR, portant l'effectif régional à 42 membres.

Il s'agit de :

- |                      |                      |
|----------------------|----------------------|
| • Christophe Gaudard | C sct appui-sécurité |
| • Yannick Yersin     | Collab EM            |
| • Ludovic Beaud      | Pi appui             |
| • David Ivanovski    | Pi appui             |
| • Antoine Monod      | Pi appui             |
| • Léonard Krieg      | Prép assist          |

### Exercice FIR - 12 au 15 mars 2013 :

- Exercer les moyens de communication ainsi que le montage d'une antenne
- Maintenir une solide formation des astreints dans le domaine de la circulation et de la battue
- Contrôler et compléter l'équipement afin de garantir l'état général de préparation
- Rappeler la structure et le fonctionnement de l'organigramme lors d'une intervention
- Massage cardiaque utilisation d'un défibrillateur

### Exercice FIR - 30 septembre au 4 octobre 2013 :

- Formation sur le matériel EN (éléments naturels) en collaboration avec l'ECA
- Matériel pneumatique (coussins de levage, marteaux de démolition, moyens de forage)
- Déplacement de charge (encrage et tire-fort)
- Rappel du montage d'un bac dans le cas d'une épizootie
- Tenue de carte et suivi de la situation
- Départ en intervention (selon la demande)
- Polroute

### Service AIC (aide à la conduite) :

- Suivi de la situation
- Coordonner les différents services
- Mise en place de divers PC (Poste de Commandement) fixes et/ou mobiles

### Télématique :

- Découverte et mise en fonction de nouveaux moyens de communication
- Internet satellitaire
- Répétiteur GSM mobile
- Antennes bi-bande pour Polycom et Motorola
- Splitter et duplexeur Polycom

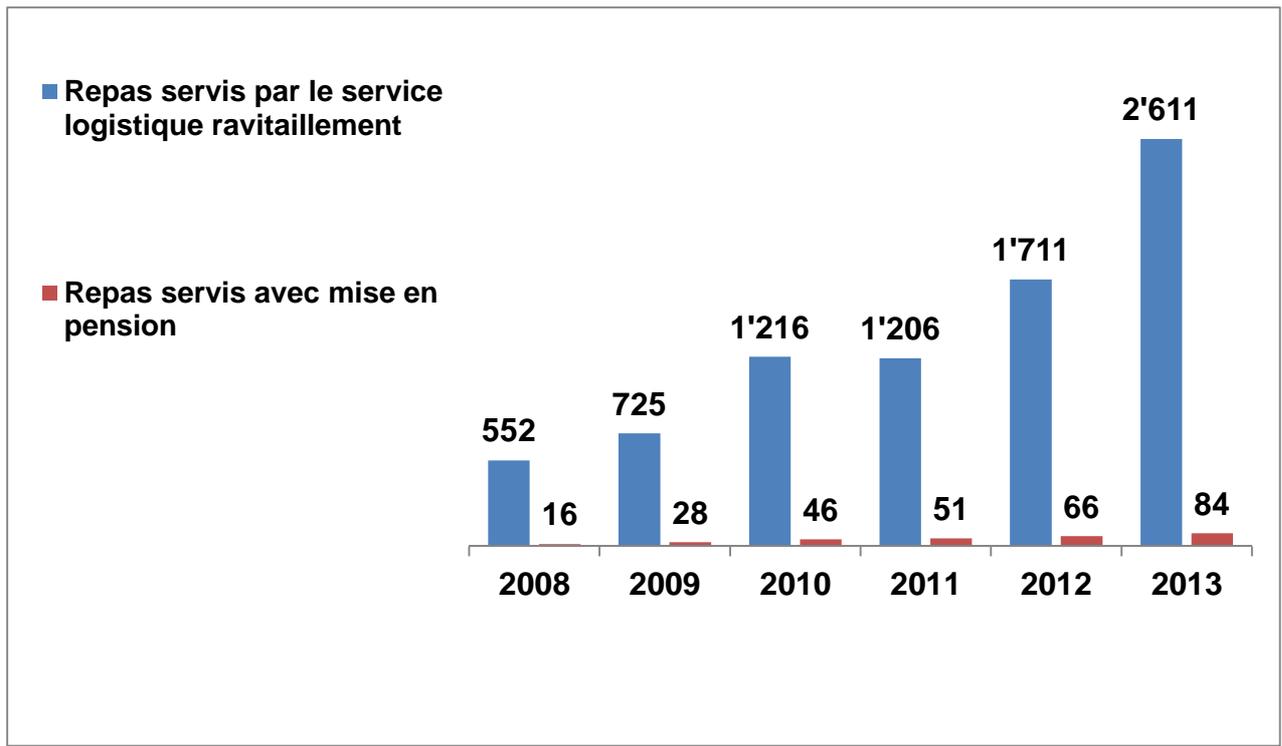
### Essai d'alarme fédéral :

Comme de coutume, le 1<sup>er</sup> mercredi de février a eu lieu l'essai des alarmes. Pour notre région, cela représente 21 sirènes fixes et 5 trajets de sirènes mobiles.

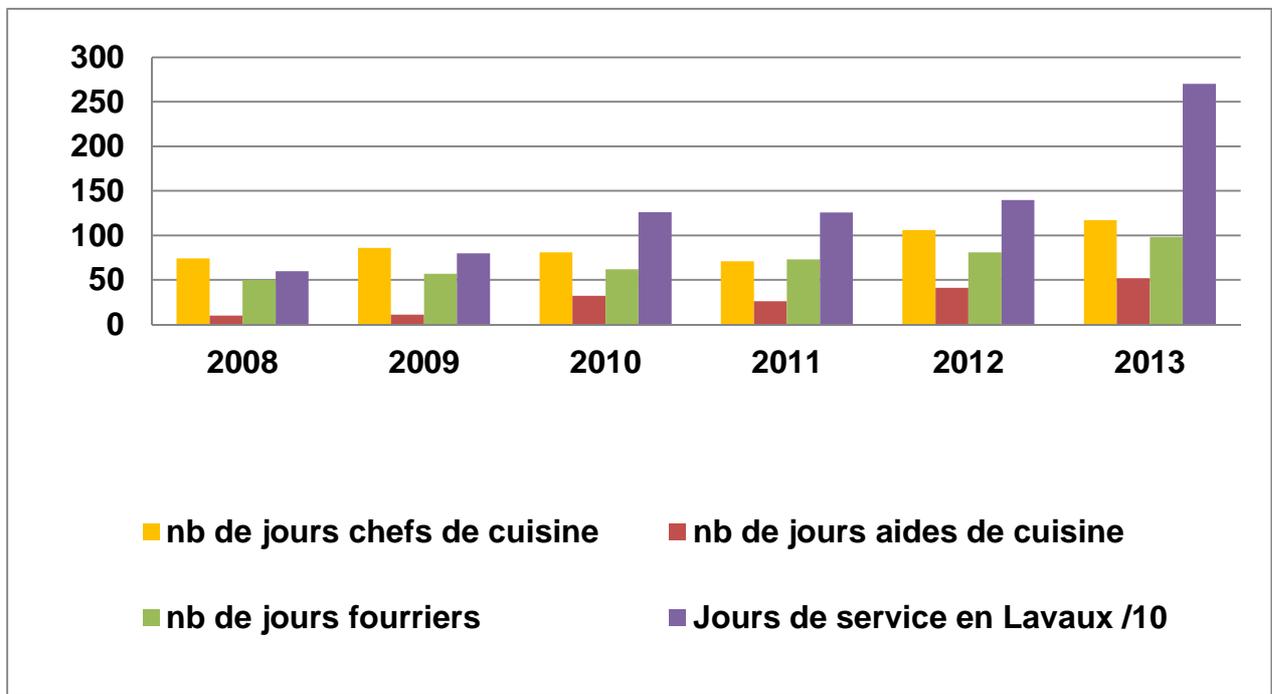
### Contrôle périodique des abris :

Reconditionnement du programme de gestion des abris

## Ravitaillement



## Engagement du personnel ravitaillement



**Assistance :**

Maintenir l'état de préparation pour le plan canicule heureusement pas déclenché en 2013.

Il était prévu de participer au déménagement des résidents de l'EMS le Marronnier à Lutry. Les travaux ayant pris du retard, il n'a pas été possible d'investir les nouveaux espaces.

Deux sorties à savoir :

- une balade sur le bateau nouvellement inauguré « Le Vevey »,
- une visite dans un marché de Noël sur la côte

ont donc été organisées afin d'une part de divertir les résidents et d'autre part de profiter de la mise sur pied des astreints du service assistance.

**Protection des biens culturels :**

A ce jour, 23 dossiers ont été officiellement transmis au SSCM qui se charge de les communiquer à la CTA, afin que l'information puisse suivre en cas de demande d'intervention.

Les nouveaux dossiers de 2013 :

- Saint-Saphorin L'Administration communale  
Le Château de Glérolles  
Le Pressoir  
L'Eglise  
La Chapelle de Lignièrès

Dans le but de faciliter d'importants travaux dans le Musée de la Maison Buttin-de-Loès, nous avons été mandatés pour déménager et protéger les biens contenus dans les différentes pièces. Les préparatifs et un début des travaux ont commencé en novembre.

De plus, une mise à jour des biens regroupés dans la Maison Jaune à Cully a été effectuée.

**Entretien des constructions :**

Visite régulière dans les différentes constructions afin de maintenir l'entretien et la fonctionnalité de ces dernières.

**Entretien du matériel :**

Afin de garantir l'utilisation constante de notre matériel, un entretien régulier a lieu 2 fois par année.

De plus, 2013 a vu l'élimination d'un important volume de matériel devenu obsolète. Evacuation qui a été organisée avec la région de Lausanne-Est et qui a représenté environ 60 palettes CFF pour un poids d'environ 20 tonnes.

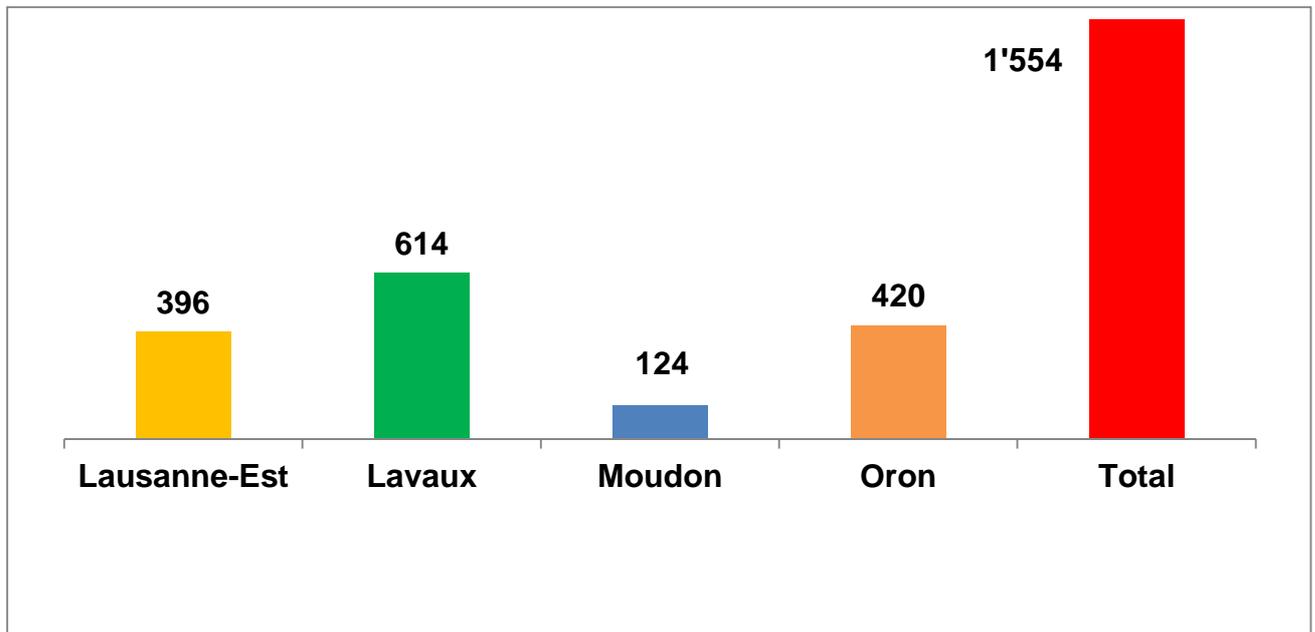
Suite à plusieurs demandes de matériel de la part de communes faisant face à des ruptures de conduites d'eau, nous avons décidé de créer une nouvelle remorque. Stockée à Savigny, elle est également à disposition des régions de Lausanne-Est et Oron.

**FCMV 2013**

Nous ne pouvons résumer les activités de l'ORPC Lavaux en 2013 sans parler de la 27<sup>ème</sup> Fête cantonale des musiques vaudoises (FCMV 2013) qui s'est déroulée à Savigny courant mai 2013. Aidée des ORPC Oron, Lausanne-Est et Moudon, la protection civile a accompli de nombreuses missions :

- Montage et démontage des infrastructures
- Mise en place d'un poste de commandement
- Conduite des effectifs engagés
- Ravitaillement des engagés
- Gestion du trafic et des parkings
- Mise en place des moyens de communication et informatique pour la FCMV 2013
- Mise en place des moyens traditionnels pour garantir la communication entre les différents partenaires présents
- Mise en fonction de nouveaux moyens de communication, tels qu'internet satellitaire, répéteur GSM mobile, antennes bi-bande pour Polycom et Motorola

## Jours de service FCMV 2013 Savigny



## 5) Demandes de nos partenaires

### Cully-Jazz :

Quelques chiffres et explications vous démontreront l'implication toujours plus importante de la Protection civile lors de cette manifestation.

### Préparatifs :

- Préparation du poste de commandement, préparation des locaux pour la gestion du personnel des intervenants (police, SCP, pompiers, PCi).
- Montage du dispositif pour l'éclairage de la manifestation.
- Mise à disposition de matériel pour les organisateurs.

### Manifestations :

- 4 personnes en permanence au poste de commandement prennent note et fournissent au responsable de la sécurité du site (situation des parkings, début de bagarres etc.) les informations nécessaires.
- 18 à 20 personnes assurent le bouclage de site.
- 1 astreint assure le transport des personnes sur les zones les plus éloignées.
- 1 astreint par soir pour le ravitaillement, les repas étant préparés par l'intermédiaire d'un traiteur.
- Votre commandant ou son remplaçant sont en permanence sur place afin d'assurer la gestion de cette petite fourmilière.
- Des moyens de communication complémentaires auprès du SSCM.

En chiffres :

- 75 astreints ont effectué 405 jours de service
- 274 indemnités de CHF 40.00 refacturées
- 412 repas préparés et servis dont 93 refacturés
- 72 lunches refacturés
- 9 plats froids refacturés
- 15 mâts et projecteurs mis en place
- Plus de 600 mètres de câbles électriques

A cela s'ajoute les travaux avant le 1<sup>er</sup> jour de service, à savoir :

M. Bernard Emery :

- préparation du cours et documents y relatifs, mise en place et repli du poste de commandement, séances avec les organisateurs et APOL, courriers divers.

M. Yves Sigwalt :

- préparation, mise en place et repli du matériel d'éclairage, séances avec les organisateurs et les pompiers, divers.

Mme Laurence Thabuis Saucy :

- tenue de la comptabilité, bouclage, envoi des convocations et secrétariat divers.

1<sup>er</sup> août :

Comme de coutume, nous avons assuré la mise en place et le repli du dispositif pour l'éclairage de la place d'Armes à Cully. Nous avons également collaboré avec APOL pour le bouclage et le parcage des véhicules sur le territoire de la commune de Lutry.

2 astreints ont assuré le poste de commandement.

En chiffres :

- 19 astreints ont effectué 31 jours de service
- 15 indemnités refacturées

Fête des Vendanges à Lutry :

Collaboration avec APOL : bouclage de la zone de fête, renseignement à la population, aide au stationnement, organisation des repas pour la Police et les membres de la Police au PC des Ruvines à Cully, organisation des transports pour les repas en tournus, tenue d'un poste de commandement avec son journal des événements, pose éclairage abord du terrain de foot, côté lac.

En chiffres :

- 24 astreints ont effectué 58 jours de service
- 50 indemnités refacturées
- 80 repas servis dont 36 refacturés

Marathon :

Préparation d'environ 30 repas pour les intervenants Protect Service, APOL et la police cantonale à l'occasion de cette course au bord du lac.

Mise en place et tenue d'un poste de commandement et d'un dispositif de communication devant permettre à l'ensemble des partenaires Police de communiquer. 4 postes pour le bouclage de la route ont été tenus par des astreints de la Protection civile.

En chiffres :

- 23 astreints ont effectué 30 jours de service
- 21 indemnités refacturées
- 33 repas servis dont 10 refacturés

## 6) Interventions de la FIR

### Fermeture de l'autoroute A9 à Chexbres direction Vevey

Date : samedi 30 mars  
 Début : 12h08 alarme CTA  
 Mission : mise en place dispositif DELESTA9  
 Effectif : 18 astreints  
 Levée du dispositif : 16h00 (réouverture A9)  
 Licenciement : 18h00

### Inondations sur la commune d'Epesses, suite à un orage

Date : jeudi 2 mai  
 Début : 20h38, alarme CTA, demande du SDIS de Gourze  
 Mission : demande d'intervention pour éclairage d'un site sur la commune d'Epesses  
 Effectif : 4 astreints

Cette mission sera finalement annulée, les conditions de sécurité pour l'entreprise qui devait intervenir avec des moyens lourds n'étant pas remplies.

Licenciement : 22h45

### Rupture de canalisation sur la Commune de Saint-Saphorin

Date : mercredi 15 mai  
 Début : 16h40, appel du municipal M. Gilles Guex  
 Mission : mettre à disposition une citerne et des bidons afin que les personnes concernées puissent venir chercher de l'eau pour la partie sanitaire. L'ORPC Lausanne-Est met à notre disposition sa citerne mobile de 800 lt  
 Effectif : 3 astreints  
 Licenciement : 19h00

### Travaux de maintenance sur le réseau d'eau potable de Bourg-en-Lavaux

Dates : lundi 30 septembre / vendredi 4 octobre  
 Début : demande du fontainier  
 Mission : mettre à disposition 9 courses de 20 m, ainsi qu'un coupe-pression permettant ainsi le pontage entre deux bornes hydrantes  
 Effectif : 7 astreints

### Rupture de canalisation sur la Commune de Saint-Saphorin

Date : lundi 7 octobre  
 Début : 13h13, appel du municipal M. Gilles Guex  
 Missions : rassembler les gravats amoncelés sur la chaussée  
 évacuation des gravats dans une benne  
 nettoyage des caniveaux  
 lavage de la chaussée et de la place de parc  
 Effectif : 12 astreints  
 Licenciement : 19h00

## 7) Conclusion

Comme vous pouvez le constater, si le monde bouge, la Protection civile se doit de suivre le mouvement. Une formation toujours plus pointue et les demandes précises de nos partenaires nous obligent à accroître les jours de service tant pour la formation des astreints que pour répondre aux attentes de chacun.

Je profite ici de remercier le Comité Directeur ainsi que les délégués des communes pour la confiance qu'ils m'accordent et les bonnes relations que nous entretenons.

Il est évident que tout le travail accompli tant dans les cours, dans l'organisation générale que dans l'état de préparation ne pourrait se faire sans mes deux collègues : le cap Yves Sigwalt, rempl du Cdt et la secrétaire de l'office, la fourrière Laurence Thabuis Saucy.

Au nom du Comité directeur

Le Commandant PCi  
Bernard Emery

Le Président  
Patrick Chollet

La Secrétaire  
Laurence Thabuis